

Mémoire de Master : Ingénierie de la formation agricole et rurale



2022-2023

Présenté par : Boubacar DAN MARAFA

Sujet du mémoire : Analyse des modalités d'insertion des jeunes agriculteurs formés par la Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua

Date : 25 octobre 2023

Devant le Jury composé de :

Mostafa ERRAHJ : Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, Président ;

Jonas ADJANOHOUN : Ecole Normale Supérieure d'Enseignement Technique et Professionnel – ENSETP/UCAD, Examineur ;

Betty WAMPFLER : Professeur d'économie du développement Montpellier SupAgro/Institut des régions chaudes, Encadrante ;

Marion BOROWSKI : Institut Agro Dijon Ingénierie de formation pratiques éducatives, Co-encadrante.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	5
Avant-Propos	6
Sigles et abréviation	7
Résumé	8
Summary	10
I. Contexte general	12
I.1 Justification du choix du thème de mémoire et problématique	13
I.1.1 Justification du choix du thème	13
I.1.2 Problématique	14
I.1.3 Cadre théorique de l'étude	15
I.2 Méthode et outils	17
I.3 Présentation de l'expérience de la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Tahoua en matière de formation professionnelle des jeunes agriculteurs et appui à leur installation à travers le financement à coût partagés	18
I.3.1 Présentation de la CRA/Tahoua	18
I.3.2 Présentation du dispositif de la formation des jeunes agriculteurs et agricultrices et rôles des acteurs	20
I.3.3 Formation professionnelle des jeunes agriculteurs	21
I.3.4 Financement à coût partagés	22
I.3.5 Résultats de la formation professionnelle et appui à l'installation des jeunes formés	24
II. Résultats de l'étude	25
II.1 La diversité des villages dans lesquels vivent les jeunes	25
II.2 Typologie des villages	28
II.3 Caractéristiques générales des jeunes ayant fait l'objet des enquêtes	30
II.3.1 Situation matrimoniale des jeunes enquêtés	30
II.3.2 Situation par rapport la responsabilité (typologie selon la responsabilité qu'occupe le jeune) des jeunes	31
II.3.3 Situation des jeunes par rapport à la pratique de l'exode	32
II.3.4 Niveau de scolarité des jeunes enquêtés	32
II.3.5 Degré d'installation des jeunes autonomes (typologie selon l'installation)	32
II.4. Trajectoire des jeunes selon le degré de réussite dans l'installation en agriculture	34
II.4.1 Trajectoire des jeunes autonomes qui ont réussi leur installation en agriculture	34



II.4.2	Trajectoire des jeunes installés qui ne sont jamais parti en exode vers les grandes villes au Niger ou les pays étrangers	35
II.4.3	Trajectoires des jeunes autonomes qui ont réussi leur installation en agriculture et qui sont partis en exode saisonnier avant leur installation.....	41
II.4.4	Trajectoires des jeunes autonomes qui ont réussi leur installation en agriculture et qui sont partis en exode pour une durée supérieure à deux ans avant leur installation.....	45
II.4.5	Trajectoires des jeunes autonomes, installation mitigée	54
II.4.6	La trajectoire des jeunes filles formées et qui ont bénéficié du FCP	61
II.4.7	Trajectoire de ceux qui ont abandonné	62
III.	Discussion et enseignement pour l'action	65
	Reference bibliographique	68
	Annexe 1 : guide d'entretien.....	70
	Annexe 2 : Photo terrain	73

Liste des Tableaux

Tableau 1	: rôles des acteurs formation des jeunes.....	21
Tableau 2	: Typologie des villages	28
Tableau 3	: Situation matrimoniale des jeunes enquêtés.....	30
Tableau 4	: Typologie des jeunes selon la responsabilité	31
Tableau 6	: Situation des jeunes selon la pratique de l'exode	32
Tableau 7	: Niveau de scolarité des jeunes enquêtés	32
Tableau 8	: Typologie des jeunes autonomes installés selon le degré de réussite.....	33
Tableau 9	: Typologie des trajectoires des jeunes	33
Tableau 10	: trajection des jeunes installés autonomes qui ne sont jamais partis en exode.....	35
Tableau 11	: Système d'activités du jeune de Kolle	37
Tableau 12	: Résultats d'exploitation d'un jeune de Kollé	38
Tableau 13	: Trajectoire d'un jeune de Tahoua (vallée de Tadis)	40
Tableau 14	: trajectoire des jeunes installations réussie et exode saisonnier avant installation.....	41
Tableau 15	: Système d'activités d'un jeune de Zuraré Sabra	43
Tableau 16	: résultats d'exploitation d'un jeune de Tahoua 1	48
Tableau 17	: Système d'activités du jeune 1 Kirari.....	51
Tableau 18	: Système d'activités du jeune 2 Kirari.....	52
Tableau 19	: Résultats d'exploitation d'un jeune 2 de Kirari	53



Tableau 20: Trajectoire des autonomes, installation mitigée.....	54
Tableau 21 : trajectoire d'un jeune de Sabon Gari.....	56
Tableau 22 : trajectoire des jeunes installation mitigées.....	57
Tableau 23 : trajectoire d'un jeune de Guidan Fako avec installation mitigée.....	58
Tableau 24 : trajectoire des jeunes filles.....	61

Liste des figures

Figure 1: villages d'installation des jeunes enquêtés.....	18
Figure 2: Diversité villages d'installation des jeunes.....	25
Figure 3: circuit de commercialisation d'oignon, cas de villages disposant une aire de collecte	26
Figure 4: circuit des acteurs de commercialisation de l'oignon ; cas de villages ne disposant d'aire de collecte	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5: Répartition charges d'exploitations d'un jeune de Kollé.....	39
Figure 6 : système d'activité d'un jeune de Tahoua ville	46
Figure 7: répartition des charges d'exploitation d'un jeune de Tahoua 1	48
Figure 8 : Système d'activités d'un jeune2 de Tahoua.....	49
Figure 9: Répartition charges d'exploitation d'un jeune 2 de Kirari	53



REMERCIEMENTS

La rédaction de ce mémoire, nous offre l'occasion d'exprimer notre profonde reconnaissance envers ceux et celles qui ont contribué à la réalisation de mémoire et à notre formation MIFAR.

Nous sommes très reconnaissants envers le Réseau FAR à travers son conseil d'administration et son secrétariat exécutif pour avoir réfléchi et construit ce MIFAR avec ses partenaires et que nous soyons les premiers lauréats, qu'ils trouvent ici toutes nos gratitude.

Nos remerciements à Betty WAMPFLER, Professeure d'économie du développement Montpellier SupAgro/Institut des régions chaudes, notre encadrante pour ses précieux conseils, l'encadrement de qualité et surtout sa disponibilité et Marion BOROWSKI, Institut Agro Dijon, Ingénierie de formation pratiques éducatives, notre co-encadrante pour ses apports et conseils.

Nos remerciements sont ensuite adressés à ceux qui ont contribué au bon déroulement de notre stage :

Aboubacar TIEMOGO, Secrétaire permanent de la Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua pour les facilités qu'il m'a toujours accordées tout au long de cette formation ;

Les jeunes hommes/femmes agriculteurs formés/insérés pour leur disponibilité et l'accueil lors de la conduite des entretiens d'enquêtes.

Nous remercions l'ensemble des enseignants qui ont participé à notre formation MIFAR, nous sommes très reconnaissant pour la formation de qualité et leur disponibilité tout au long de cette formation ;

Nous remercions également tous nos camarades de cette 1^{ère} promotion MIFAR pour leur amitié et leur solidarité.

Nous sommes redevables à tous ceux qui, de près ou de loin, nous ont soutenu et n'ont pas pu être nommés ici. Qu'Allah les récompense.

Sans oublier Thierry LASSALLE, consultant indépendant, et Patrick DELMAS, Assistant Technique au RECA, pour leurs contributions inestimables dans la relecture des documents que je soumettais à leur appréciation au fur et à mesure de la rédaction de mon mémoire ; qu'ils trouvent ici toutes ma reconnaissance.

Et enfin ma famille, qui a m'a toujours soutenu et qui a toujours cru à mes projets professionnels.



AVANT-PROPOS

Le présent mémoire est l'aboutissement d'une année d'étude pour l'obtention du Master en Ingénierie de la formation agricole et rurale (MIFAR). Le MIFAR est un Master professionnel mis en œuvre par le Réseau international Formation Agricole et Rurale et ses partenaires académiques : l'École normale supérieure d'enseignement technique et professionnel (ENSTEP-UCAD au Sénégal) ; l'École nationale d'agriculture de Meknès (l'ENA-Meknès au Maroc) ; et l'Institut Agro en France.

Le master international MIFAR, tel que défini dans le LIVRET DE L'APPRENANT, forme au métier d'ingénieur(e) de la formation agricole et rurale. Il vise à renforcer les capacités des professionnels de la FAR à rénover en profondeur les dispositifs et les pratiques de formation agricole et rurale, en s'appuyant sur l'expérience des apprenants, la force du Réseau FAR et l'expertise des institutions académiques impliquées.

L'objectif de ce master est de :

- Favoriser la prise de conscience des praticiens de la formation de leur rôle d'acteurs et actrices de changement ;
- Favoriser la gestion des connaissances et les échanges de pratiques entre les acteurs et actrices des dispositifs FAR dans les pays du Réseau ;
- Fournir à des spécialistes du vivant (agronomes, zootechnicien(ne)s, vétérinaires, écologues, etc.) des savoir-faire en ingénierie de la formation.

La formation MIFAR est achevée par la réalisation d'un mémoire en recherche-action. C'est dans ce cadre que nous avons effectué ce mémoire au sein de notre structure employeur, la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Tahoua. Le thème du mémoire « Analyse des modalités d'insertion des jeunes agriculteurs formés par la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Tahoua » a été réfléchi et discuté avec les responsables de la structure pour sa pertinence et son intérêt. Ceci nous a donné l'opportunité de conduire l'étude avec le plein soutien de la CRA. Ce mémoire ne prétend pas traiter toutes les réflexions sur la problématique de la formation et de l'insertion des jeunes ruraux en Agriculture mais porte les jalons à d'autres réflexions complémentaires.



SIGLES ET ABREVIATION

AFD : Agence Française de développement
BAGRI : Banque Agricole du Niger
CEDEAO : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CGEF : Conseil de gestion à l'exploitation familiale
CIAPA : Centre d'information d'Accompagnement des Promoteurs Agricoles
COFOB : Commission foncière de base
CRA : Chambre régionale d'Agriculture
DREPT : Direction régionale des enseignements professionnels et techniques
ERI-ESI : Enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel
FAR : Formation agricole et rurale
FCP : Financement coût partagés
FIDA : Fonds international pour le développement agricole
FISAN : Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle
GMP : groupe motopompe
Ha : hectare
INRAN : Institut National de la Recherche Agronomique du Niger
INS : Institut national de la statistique
MIFAR : Master en Ingénierie de la formation agricole et rurale
PDES : Plan de développement économique et social
PIB : Produit intérieur brut
PPR : Projet pôle ruraux
RECA : Réseau National des Chambres d'Agriculture
RGPH : Recensement général de la population et de l'habitat
SCOOP : Société coopérative
SFJA : site de formation des jeunes agriculteurs
TBS : Tableau de Bord Social
UEMOA : Union économique et monétaire ouest africaine



RESUME

La population du Niger est majoritairement jeune et rurale et a comme activité principale l'agriculture. Pour faire face au chômage des jeunes et à l'exode des jeunes ruraux, l'Etat du Niger et ses partenaires mettent en œuvre des programmes de formation professionnelle des jeunes agriculteurs et d'appui à leur installation dans l'agriculture. Beaucoup de dispositifs de formation et d'accompagnement à l'installation des jeunes ont ainsi été conçus et mis en œuvre. De 2018 à 2023, dans les régions de Tahoua et d'Agadez, l'activité de formation professionnelle des jeunes agriculteur·ices et l'appui à leur installation a été financée par le Projet Pôles Ruraux (PPR), financé par l'Agence Française de Développement, l'Union Européenne et l'Etat du Niger.

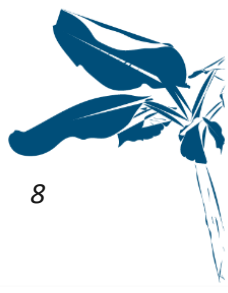
Dans ce cadre, les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) d'Agadez et de Tahoua sont chargées de conduire l'activité de formation et d'accompagnement des jeunes pour l'accès au financement et les institutions financières assurent le financement à l'installation aux jeunes formé·es.

Le mécanisme de financement est celui du Fonds d'investissement pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (50% crédit, 40-45% subvention et 5-10% apport propre du promoteur), le tout est géré par l'institution financière conformément à ses procédures.

Peuvent participer à ce programme de formation et d'appui à l'installation les jeunes hommes et femmes de 18-35 ans. Les jeunes suivent la même formation et le même mécanisme pour l'obtention du financement et de remboursement de crédit.

Ce mémoire cherchait à comprendre ce que font les jeunes formés quand ils s'installent, comment ils s'installent (en développant quelles activités, avec quels moyens, quels appuis, quels parcours), quels résultats ils obtiennent, quelles difficultés ils rencontrent ? C'est ainsi qu'une étude qualitative a été menée auprès des jeunes formés et financés. L'étude a montré que les jeunes ne "sont pas les mêmes", ils se distinguent au point de vue :

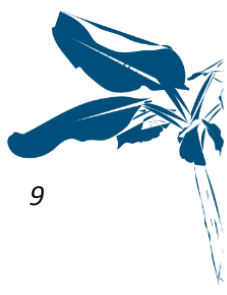
- De la responsabilité sociale : certains jeunes sont autonomes, ils gèrent leurs propres exploitations, des jeunes sous la responsabilité des parents, des jeunes qui gèrent l'exploitation familiale, des Jeunes filles dont le financement est sous la responsabilité du père ou des frères ;
- Des opportunités d'installation : certains jeunes ont hérité du foncier, d'autres louent et certains achètent. Pour l'accès au financement, certains jeunes bénéficient d'un appui des parents pour s'installer, d'autres empruntent, et d'autres jeunes étaient contraints de partir en exode pour rechercher des fonds. Pour l'accès aux marchés pour les productions maraichères, certains villages disposent des pistes d'accès et aires de collecte et de commercialisation tandis que d'autres ont des pistes mais ne disposent pas des aires de collecte ;
- Des parcours de vie : Certains jeunes pratiquaient l'exode de longue durée, d'autres l'exode saisonnier, pour la recherche de fonds afin de soutenir la famille et investir dans la production, d'autres par contre ne sont jamais partis en exode. En fonction de leurs systèmes d'activités, les jeunes, selon leur degré de réussite dans l'agriculture optent pour certaines associations d'activités qui se complètent (cultures pluviales, cultures irriguées, élevage des petits et gros ruminants, mécaniques, commerce) ;



- La réussite dans l'agriculture : Certains jeunes ont des résultats qui leur permettent de vivre de leur exploitation, d'autres ont des résultats mitigés et certains ont abandonné la production agricole.

En conséquence, la formation professionnelle des jeunes et l'accompagnement à leur installation par un financement devraient mieux prendre en compte les particularités respectives de ces jeunes et de leurs trajectoires ainsi que des particularités de leurs systèmes d'activités.

Mots clés : jeunes ruraux, formation professionnelle, insertion, installation des jeunes, financement, trajectoire de vie, exploitation agricole, typologie, exode.



SUMMARY

The population of Niger is predominantly young and rural, with agriculture as the main activity. In order to tackle youth unemployment and the exodus of rural youth, the government of Niger and its partners have implemented professional training programs for young farmers and provide support in agricultural facilities. Various training and support systems have been designed and implemented to assist young people in settling in. From 2018 to 2023, the Rural Poles Project (PPR), funded by the France Development Agency, the European Union, and the Government of Niger, has been providing professional training and support for young farmers in the regions of Tahoua and Agadez.

In this program, the Regional Chambers of Agriculture (CRA) of Agadez and Tahoua are responsible for leading the training and support activities for young people, including access to funding. Financial institutions provide financing to help these trained young people settle in.

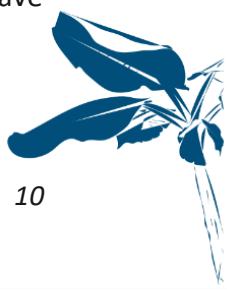
The funding mechanism involves the Investment Fund for Food and Nutritional Security, which provides 50% credit, 40-45% grant, and 5-10% own contribution from the promoter. The financial institution manages all aspects of the funding in accordance with its procedures.

All young men and women aged from 18 to 35 can participate in this training and settlement support program. Young people follow the same training and the same mechanism for obtaining funding and loan repayment.

This dissertation aimed at understanding the actions taken by trained young people when they settle down, how they engage in specific activities, the resources and support they receive, and the outcomes they achieve. It also examined the challenges they face.

To achieve this, a qualitative study was conducted among the young people who had received training and funding. The findings revealed that young people are not homogeneous and differ in several aspects :

- Social responsibility: Some young people are autonomous and manage their own farms, while others are under the responsibility of their parents or manage the family farm. There are also young girls whose financing is the responsibility of their father or brothers.
- Settlement opportunities: Some young people have inherited land, while others rent or buy. Some have family support to settle down, while others borrow or leave the country in search of funds. Access to markets for market gardening varies, with some villages having access roads and collection and marketing areas, while others only have roads.
- Life paths: Some young people have practiced long-term exodus, others engage in seasonal migration to earn funds for their families and invest in agriculture. However, there are also young people who have never engaged in migration. Depending on their activity systems, young people may choose to engage in certain associations of activities that complement each other, such as rainfed crops, irrigated crops, livestock farming, mechanics, or trade.
- Success in agriculture : Some young people have achieved success and are able to sustain their livelihood through farming, while others have had mixed results or have abandoned agricultural production entirely.



Therefore, it is important for professional training programs and support for young farmers to consider the specific needs and background of each individual, as well as the unique characteristics of their farming systems.

Keywords : rural youth, professional training, integration, settlement, financial support, life trajectory, farming, typology, migration.



I. CONTEXTE GENERAL

L'Agriculture représente la principale activité de la population nigérienne qui est majoritairement rurale (84%). Cette population croit à un rythme de 3,9% par an. Elle est estimée à 22 752 385 habitants en 2020 et dépassera 34 millions d'habitants en 2030 et 68 millions d'habitants en 2050 (PDES 2017-2021).

Le secteur agro-sylvo-pastoral occupe plus de 87% de la population active (15-64 ans) du pays et la branche « agriculture, pêche et sylviculture » occupe 83% des jeunes de 15-34 ans (RGPH 2012). La contribution du secteur agro-sylvo-pastoral à l'économie nationale est estimée en moyenne à 42 % du PIB entre 2011-2016 (INS) dont près de 29 % pour le sous-secteur de l'agriculture et 9,4 % pour l'élevage.

Une autre caractéristique de la population nigérienne est qu'elle est majoritairement jeune (56,4% des Nigériens ont moins de 18 ans en 2020) et celle potentiellement active (15-64 ans) est estimée à 47,7% (TBS 2021).

Les jeunes de 15-24 ans représentent 19,51% de la population totale en 2020 dont plus de 80% vivent en milieu rural (TBS 2021). Cette forte proportion de jeunes pose le défi de l'emploi des jeunes ruraux.

Le taux combiné du sous-emploi lié au temps de travail et du chômage est plus marqué chez les jeunes âgés de 15-24 ans avec 36,1%, il est de 33,7% chez ceux âgés de 15-34 ans, contre 29,8% dans la population active globale (ERI-ESI, 2017).

Au Niger, l'Agriculture peut être une source d'emploi pour les jeunes, comme l'indique le projet de stratégie de promotion de l'emploi décent et productif des jeunes : *« les créneaux porteurs d'emploi se trouvent dans le secteur agro-sylvo-pastoral, l'artisanat et le tourisme. Le secteur rural, en tant que source de croissance, demeure celui présentant le plus de créneaux pour l'insertion des jeunes. Il faut donc développer les métiers liés à la production agro-sylvo-pastorale. En conséquence, les politiques et stratégies de développement doivent de plus en plus cibler d'une manière spécifique et suffisante la formation et l'insertion des jeunes dans ce secteur ».*

Le Sous-programme 5.7 de l'axe 3 du Plan de développement économique et social (PDES 2016-2021) est consacré à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Ce sous-programme vise entre autres, à créer des emplois décents pour les jeunes dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, à faciliter l'accès des jeunes au crédit, notamment par la mise en place d'un fonds de garantie de financement des entreprises des jeunes, à renforcer les structures d'accompagnement des jeunes entrepreneurs, à mettre en place un programme de communication soutenu sur les opportunités d'affaires.

C'est dans ce contexte, que des programmes de formation et d'insertion des jeunes agriculteurs ont été inscrits dans des projets élaborés et financés par l'Etat du Niger et ses partenaires au développement.

Dans les régions de Tahoua et d'Agadez, la formation professionnelle et l'appui à l'installation des jeunes (femmes et hommes), à travers un dispositif de formation professionnelle des jeunes agriculteurs de 4 à 5 mois suivi d'un appui à l'installation ont été mis en œuvre par les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) de Tahoua et d'Agadez dans le cadre du Projet Pôles Ruraux (PPR) financé par l'Etat du Niger et l'Agence Française de Développement (AFD) dans ces deux régions.



I.1 Justification du choix du thème de mémoire et problématique

I.1.1 Justification du choix du thème

Le choix du thème : « Analyse des modalités d'insertion des jeunes agriculteurs formés par la Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua » se justifie par :

- Son utilité pour l'étudiant, pour la Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua (CRA-TA) et le Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) : i) l'auteur est un des acteurs de mise en œuvre de l'activité de formation et d'insertion des jeunes agriculteurs, à ce titre l'étude de ce thème lui permettra de faire son auto-analyse et de produire de la connaissance pour progresser dans sa carrière et ii) la CRA-TA et le RECA, disposeront d'une connaissance dans un domaine sur lequel ces organisations sont aujourd'hui quotidiennement sollicitées. En effet, l'activité de formation et l'insertion des jeunes agriculteurs et agricultrices est de plus en plus inscrite dans des programmes et projets de développement qui sont des déclinaisons de la Stratégie de sécurité alimentaire et nutritionnelle et de développement agricole durable du Niger (i3N). D'autre part le RECA et les CRA de plusieurs régions portent depuis 2015 l'activité de formation et d'insertion de jeunes agriculteurs, mais la production de connaissance est dispersée et limitée à cette date à des notes d'information et des rapports qui sont publiés sur le site du RECA. Cette étude apportera un plus dans ce domaine.
- La faisabilité de l'étude dans le cadre de l'activité professionnelle de l'étudiant : l'accès aux différentes sources d'information, le déplacement sur le terrain, l'accès à tous les acteurs concernés ont été facilités dans le cadre professionnel de l'étudiant qui a ainsi pu valoriser sa connaissance approfondie du terrain et des principaux acteurs impliqués dans l'action de développement.



I.1.2 Problématique

Dans le cadre de l'intervention du PPR, les jeunes formés sont accompagnés pour l'obtention du financement à l'installation à travers un dispositif de financement à coût partagés composé pour 5% d'apport du jeune comme autofinancement, pour 50% d'un crédit octroyé par une institution financière et pour 45% par une subvention.

De 2018 à 2023, 2 763 jeunes agriculteurs ont été formés sur 170 sites de formation répartis dans 25 communes de la région de Tahoua. Parmi eux, 943 jeunes (34%) ont bénéficié du financement à coût partagés pour leurs installations (rapport CRA/Tahoua).

Dans le cadre du PPR, il n'existe pas de dispositif dédié à l'accompagnement dans la durée pour l'ensemble des jeunes après l'obtention du financement à l'installation. Ce suivi peut néanmoins être assuré par des visites ponctuelles qu'effectuent les conseillers agricoles de la CRA au niveau de certains jeunes présents dans leurs zones d'intervention, dans le cadre du conseil de gestion à l'exploitation familiale. Ce suivi peut intervenir à la demande des institutions financières confrontées à des cas d'impayés par les jeunes emprunteurs du dispositif de financement à coût partagés. Du fait de ce suivi limité, la Chambre d'Agriculture de Tahoua a trop peu d'information sur la situation réelle et l'évolution des jeunes installés. Le thème de recherche choisi pour le mémoire, « **Analyse des modalités d'insertion des jeunes agriculteurs formés par la Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua** » propose donc de produire des connaissances sur les modalités d'installation et d'accompagnement des jeunes agriculteurs et agricultrices formés :

- Quels sont les différents « types » de jeunes installés ?
- Quels systèmes de production et d'activités développent les jeunes formés et financés ?
- Quels liens existent entre la trajectoire de vie des jeunes et leur installation en agriculture ?
- Quelles sont les difficultés que les jeunes formés rencontrent lors de leur insertion professionnelle / installation dans le secteur agricole ?
- Comment les jeunes formés / installés valorisent les connaissances acquises lors de la formation ?
- Quelles sont les appréciations du financement à coût partagés par les jeunes pour leur installation en agriculture ?
- Comment les jeunes installés dans l'agriculture perçoivent leur métier d'agriculteur ?
- Quels types d'accompagnements auraient-ils souhaité recevoir ?

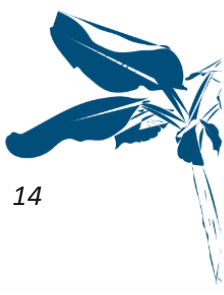
L'hypothèse de recherche : Une connaissance plus approfondie des réalités de l'installation en agriculture des jeunes peut permettre :

- De mieux comprendre les difficultés rencontrées, les situations de défaillance et d'échec ;
- D'adapter le dispositif de formation et de suivi de l'insertion.

Objectif de la recherche

Il s'agit d'analyser ce que font les jeunes formés quand ils s'installent, comment ils s'installent (en développant quelles activités, avec quels moyens, quels appuis, ...), quels résultats ils obtiennent, quelles difficultés ils rencontrent ; spécifiquement, il s'agit d'analyser :

- La trajectoire de vie des jeunes et leur installation en agriculture ;
- La typologie des jeunes installés ;



- Les systèmes d’activités développés par les jeunes formés, financés lors de leur installation ;
- Comment les jeunes formés et installés valorisent les connaissances acquises lors de la formation ;
- Les appréciations qu’ont les jeunes du financement à coût partagés ;
- Les difficultés que rencontrent les jeunes formés dans leur installation ;
- La perception des jeunes installés du métier d’agriculteur ;
- Le type d’accompagnements qu’auraient souhaité les jeunes.

1.1.3 Cadre théorique de l’étude

Dans un premier temps, définissons les concepts clé utilisés pour l’étude.

« Jeune »

L’âge est largement évoqué pour définir la jeunesse, la Charte Africaine de la Jeunesse définit le jeune comme toute personne âgée de 15-35 ans. Au Niger, la Stratégie Nationale de Promotion de l’Entrepreneuriat des Jeunes 2020-2029 vise essentiellement les jeunes nigériens (femmes et hommes) âgés de 18 ans au moins et de 35 ans au plus, à titre individuel ou collectif, en milieu rural ou urbain, désireux de créer ou de développer une activité économique sous forme d’entreprise.

Nous retenons pour cette étude la définition du jeune de tranche d’âge de 18-35 ans inscrite dans la Stratégie Nationale de Promotion de l’Entrepreneuriat des Jeunes au Niger 2020-2029. En effet les jeunes ruraux déscolarisés et non scolarisés de 18-35 ans constituent la cible de l’activité formation professionnelle et à l’appui à l’installation des jeunes (hommes et femmes) agriculteurs. La formation des jeunes a débuté en 2018, l’âge des enquêtés pour cette présente étude peut varier de 23-40 ans.

« L’insertion »

« L’insertion professionnelle est un processus qui permet à un individu, ou à un groupe d’individus, d’entrer sur le marché du travail dans des conditions favorables à l’obtention d’un emploi » (Définition du Larousse).

L’insertion professionnelle des jeunes se réfère le plus souvent à l’obtention d’un emploi stable et au fait que cet emploi confère au jeune une certaine autonomie et rend possible la réalisation de ses projets de vie.

Selon Betty WAMPFLER et Louise BERGÈS, 2017, l’insertion professionnelle peut prendre différentes formes au sein de réseaux professionnels, organisations agricoles, organisations de filière et communautés (l’insertion sociale du jeune agriculteur) qui constituent un facteur clé de la durabilité de son installation. Ces auteurs, utilisent le terme « insertion » pour qualifier le processus et le terme « installation » pour définir le moment où il y a création de l’exploitation agricole dans laquelle le jeune prend ses décisions et jouit de manière autonome des revenus de l’activité agricole. L’insertion des jeunes en agriculture fait plus référence à la façon dont ce chef d’exploitation a accès aux différents réseaux de connaissances et d’obtention de ressources.

Cécile PATAT et al, 2018 dans l’Étude de capitalisation sur les dispositifs d’insertion et d’installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique, note que la notion d’insertion, ne se limite pas à l’emploi, mais place l’activité dans la perspective dynamique d’une trajectoire de vie et d’une attente de position économique et sociale des jeunes.



Pour cette étude nous emploierons le terme « installation » pour désigner la création de l'exploitation agricole par les jeunes sortants des sites de formation agricole dans laquelle le jeune prend ses décisions et jouit de manière autonome des revenus de l'activité agricole et le terme « insertion » comme un processus s'échelonnant sur un temps plus ou moins long et conduisant à l'autonomisation de l'exploitation agricole créée. En effet après un cycle court de formation de 4-5 mois sur les cultures maraichères, les jeunes sont accompagnés pour accéder à un financement qui leur permet de se doter des matériels et intrants nécessaires au lancement de leur activité de production maraichère ; ceci représente un apport pour le projet d'installation des jeunes après leur formation.

« L'accompagnement »

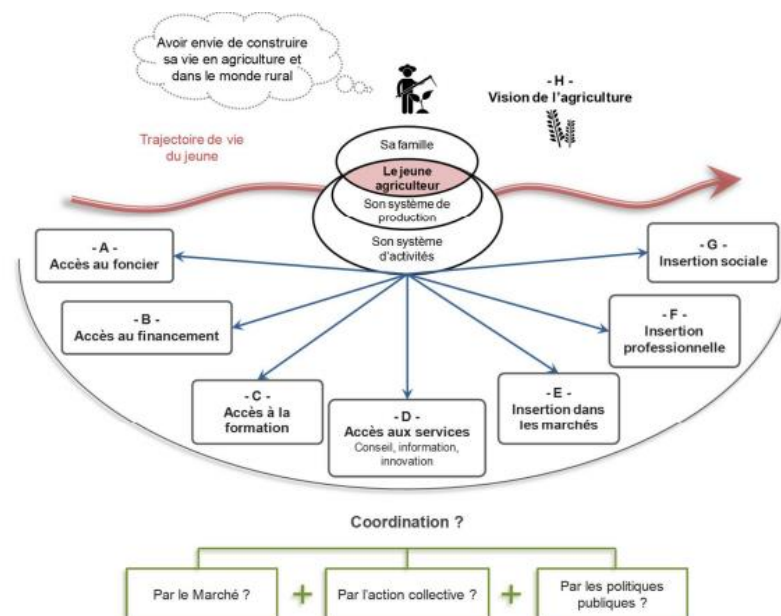
Quant à l'accompagnement, qui concerne les structures autour des jeunes, nous nous référons à la notion décrite dans le glossaire de formation Larache, « accompagnement comme action de suivre une personne, de cheminer avec elle durant une certaine période afin d'échanger à propos de son action, d'y réfléchir ensemble, d'imaginer les ajustements nécessaires de prendre du recul, de tirer des enseignements. Elle est aussi en rapport avec les nouvelles acceptions du terme anglais « coaching ».

« Trajectoire de vie »

Cette étude s'appuie sur la trajectoire de vie des jeunes que Betty WAMPFLER et Louise BERGÈS, 2017, définissent comme « un parcours de vie du jeune, elle peut prendre des dimensions, sociale, économique et cognitive. Le jeune a le plus souvent acquis dans sa trajectoire antérieure à la formation une expérience de vie, des compétences, des ressources, des réseaux qui peuvent participer fortement à la manière dont il a vécu la formation et influencer sur le processus de son installation ».

Voyons maintenant la grille d'analyse mobilisée pour construire le sujet et les outils d'enquête.

Conditions pour l'installation durable des jeunes dans le secteur agricole



Source : Betty WAMPFLER, 2014



Cette grille a l'avantage de présenter les conditions à réunir pour une installation durable en agriculture. Pour notre étude, les facteurs définis dans cette grille nous ont permis de poser les problématiques de l'installation des jeunes en agriculture il s'agit de :

- La connaissance même du jeune en tant qu'acteur : cela passe par la connaissance de la trajectoire de vie des jeunes, de la situation du jeune dans la famille et de la responsabilité qu'il occupe (ainé, cadet, marié, autonome, etc.). De la vision de jeune du métier de l'agriculteur, de ses projets de vie et de la motivation du jeune à rester au village, réussir dans l'Agriculture. La compréhension du système d'activité développés par les jeunes, le système de culture, le système d'élevage et des activités connexes. Il faudrait aussi comprendre les interrelations du jeune et de sa famille, de type d'accompagnement de la famille ;
- L'accès aux facteurs de production (foncier, financement, intrants), il s'agit de comprendre comment le jeune accède à ces facteurs de production ;
- La communauté, des autorités locales, quel regard par rapport aux métiers d'agriculteurs ? la communauté est-elle favorable à l'installation des jeunes dans le métier agricole ? Quelle facilitation à l'installation ?
- L'accès aux marchés ? aux conseils ? comment les jeunes accèdent aux marchés, aux services de conseils ? les contraintes que vivent les jeunes dans leurs insertions ?
- La performance de l'agriculture, (filère porteuse, accès au marché, conditions de vie en milieu rural, eau, électricité téléphone, route) ? le besoin en formation du jeune pour son exploitation ;
- L'insertion socio-professionnelle des jeunes, comment les jeunes s'insèrent dans les réseaux d'acteurs, les organisations socioprofessionnelles, ?
- La coordination, comment tous ces facteurs sont coordonnés au niveau locale et régionale.
- C'est sur la base de toutes ces questionnements que nous avons conçus notre sujet mais également le guide d'entretien pour la conduite de l'enquête.

1.2 Méthode et outils

Pour la conduite de l'étude « Analyser les modalités d'insertion des jeunes formés », nous avons choisi d'utiliser une méthode qualitative, en effet cette méthode doit permettre une compréhension plus précise et détaillée du sujet.

Les étapes qui ont été suivies sont détaillées dans les paragraphes suivants :

- Revue bibliographique

La revue documentaire est une phase préalable à notre étude. Cette étape a constitué en un recueil des données et pour cela nous nous sommes servis des documentations disponibles au niveau de la Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua, sur le site du réseau FAR¹, du moteur de recherche google scholar, des documents mis à notre disposition dans le cadre de cette formation mais également d'autres sites comme celui de l'institut national de la statistique du Niger et le site du réseau national des chambres d'agriculture RECA². Cela nous a permis de cerner la problématique de l'insertion des jeunes agriculteurs en Afrique. Cette revue

¹ <https://www.reseau-far.com/>

² <https://reca-niger.org/>



documentaire a également permis l'élaboration de la méthodologie et du cadre théorique nécessaire à l'étude.

– Choix de la zone

La région de Tahoua au centre du Niger a été choisie pour la conduite de l'étude ; Le choix de cette région est motivé par le fait que

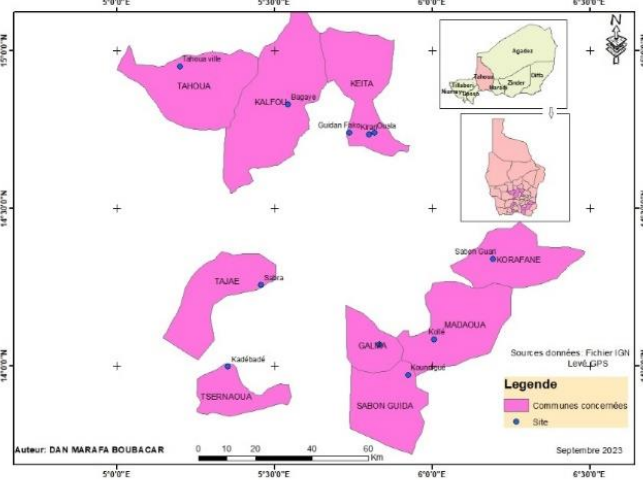


Figure 1: villages d'installation des jeunes enquêtés

i) Les activités d'appui à la formation des jeunes agriculteurs et à leur installation en agriculture conduites par le PPR ont eu lieu dans cette région ;

ii) Une base de données des jeunes formés a été constituée et a pu être utilisée pour constituer l'échantillon d'enquête ;

iii) Les propositions pour l'action pourront être directement communiquées et utiles pour la poursuite de l'intervention ;

iv) L'étudiant étant un professionnel est employé dans la Chambre Régionale

d'Agriculture de cette région. Ce choix a facilité l'accès aux différentes sources d'information, le déplacement sur le terrain, l'accès à tous les acteurs concernés.

La démarche étant qualitative, l'échantillon n'as pas été réfléchi en terme statistique, mais choisi en vue de couvrir la diversité des zones d'installation des jeunes formés. Ainsi 48 entretiens individuels ont été réalisés avec les jeunes dans 11 villages répartis dans 9 communes de la région. Des entretiens par téléphone avec 2 chargés de crédit agricole des institutions financières et des entretiens avec les superviseurs de la CRA en charge du volet financement des jeunes

Le choix des 11 villages permet de toucher une diversité des zones de production (vallée, sol dunaire), des zones urbaines et rurales. L'enquête est conduite entre avril et mai 2023.

- **Elaboration des guides d'entretien**

En nous appuyant sur la grille d'analyse et sur notre connaissance de la problématique de terrain, nous avons élaboré un guide d'entretien pour la conduite d'entretiens semis-directifs avec les jeunes.

I.3 Présentation de l'expérience de la Chambre Régionale d'Agriculture (CRA) de Tahoua en matière de formation professionnelle des jeunes agriculteurs et appui à leur installation à travers le financement à coût partagés

I.3.1 Présentation de la CRA/Tahoua

Les Chambres Régionales d'Agriculture sont des établissements publics à caractère professionnel créés au Niger par la loi 2000-15 du 21 août 2000, complétée par le décret 2001-105/PRN/MDR du 18 mai 2001 relatif à son application. Elles ont été installées au cours de la décennie 2000 dans les huit (8) régions du Niger, à la suite de l'élection des membres de leurs Assemblées Générales et des Bureaux Exécutifs par les membres consulaires représentant les organisations



des producteurs et utilisateurs des ressources naturelles au niveaux des villages, cantons (communes), départements et régions.

Les Chambres Régionales d'Agriculture (CRA) et le Réseau National des Chambres d'Agriculture (RECA) qu'elles constituent, doivent représenter l'intérêt de l'ensemble de la profession agricole de leur ressort territorial. Elles ont pour missions principales de :

- Faire connaître les préoccupations des diverses catégories de producteurs ruraux et faire valoir leurs points de vue dans le cadre de politiques et programmes de développement ;
- Informer les producteurs ruraux dans tous les domaines qui les concernent et faciliter leur accès aux services et ressources en leur fournissant les orientations et conseils adéquats ;
- Aider les producteurs ruraux dans la promotion et la réalisation de leurs projets, en favorisant leur organisation et en facilitant la mobilisation des appuis techniques et financiers dont ils ont besoin ;
- Défendre les intérêts des producteurs ruraux.

Installée depuis 2004, la Chambre Régionale (CRA) de Tahoua est dans sa dix-huitième année d'exercice, avec cinq mandats consulaires à son actif. Les élections consulaires ayant lieu tous les quatre ans.

L'Assemblée consulaire actuelle compte 76 membres dont 26 femmes (34%). Sur les 76 consulaires, 68 (89%) sont les délégués issus de 44 communes de la région auxquels s'ajoutent 8 (11%) délégués des structures faitières régionales des organisations professionnelles agricoles (y compris les groupements féminins).

L'équipe technique est composée d'un secrétaire général permanent, de treize conseillers agricoles, trois superviseurs, un chargé de mission agriculture et changement climatique, un chargé de centre d'information d'accompagnement des promoteurs agricoles (CIAPA), une technicienne chargée des organisations des producteurs et un assistant technique. Ce dispositif dépend fortement des conventions que la CRA signe avec les projets et programmes qui interviennent dans la région pour lesquels la CRA constitue un partenaire de mise-en-œuvre reconnu et apprécié.

Par rapport aux ressources financières, l'essentiel du financement actuel vient d'une contribution de l'Etat (contrat de performance, mise à disposition des cadres) et des prestations effectuées dans le cadre de projets et programmes soutenus par des partenaires financiers.

Les principaux axes de travail de la CRA Tahoua inscrits dans son plan de développement stratégique sont les suivants :

- La création d'emplois et l'augmentation des revenus des producteurs à travers un conseil agricole de qualité (formation des jeunes, accès au financement, conseil de gestion à l'exploitation familiale) ;
- Le développement d'une ingénierie sociale adaptée pour assurer la pérennisation des investissements agricoles structurants et la gestion rationnelle et durable des ressources foncières ainsi que la coexistence pacifique des exploitations familiales et les activités pastorales ;
- Le développement de la communication et de l'information à travers la digitalisation et les nouvelles technologies de la communication et de l'information.



La CRA de Tahoua et le RECA sont engagés avec différents partenaires dans :

- La formation professionnelle et l'appui à l'installation des jeunes (hommes et femmes), à travers un dispositif de formation de quelques mois suivi d'un appui financier à l'installation (partenaire : projet pôles ruraux, AFD) ;
- Les interventions liées aux processus d'ingénierie sociale autour des infrastructures (marchandes, mobilisation des eaux, récupération des terres) (partenaire : Programme FIDA Niger) ;
- Le conseil agricole aux producteurs (partenaire : Programme de Promotion de l'Agriculture Productive, coopération Allemande) ;
- La représentation de la profession au sein des organes de décision et de coordination du développement local (région, communes) et sur le rôle des OP dans l'orientation des décisions en matière de priorités d'investissements, de modes de gestion des aménagements et des infrastructures, de gestion du foncier rural, de protection des terres agricoles et des espaces pastoraux ;
- Le conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF) ;
- Le conseil phytosanitaire, la vulgarisation des techniques de lutte intégrée et le développement d'outils de diagnostic ;
- Les activités de recherche (expérimentation, vulgarisation, étude) dans le cadre de partenariats avec les instituts de recherche (INRAN) ou avec d'autres acteurs ;
- La capitalisation des bonnes pratiques agricoles.

1.3.2 Présentation du dispositif de la formation des jeunes agriculteurs et agricultrices et rôles des acteurs

L'activité de formation professionnelle et d'insertion des jeunes agriculteurs est le fruit d'une convention entre les CRA de Tahoua et d'Agadez, le RECA et le Projet Pôles Ruraux financé par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Union Européenne et l'Etat du Niger de 2018 à 2023.

Selon les objectifs du projet, la formation professionnelle et l'insertion des jeunes agriculteurs visent à :

- Promouvoir une génération d'agriculteurs et d'agricultrices ayant une bonne maîtrise des techniques de production modernes, adaptées et performantes, ouverte à l'innovation et en mesure d'assurer une gestion économique durable de leur exploitation ;
- Faciliter l'accès aux financements agricoles ;
- Constituer un vivier au sein duquel seraient recrutés les futurs paysans relais (hommes et femmes) ou animateurs et animatrices endogènes.

La finalité est que les jeunes formés restent travailler au sein de leurs communautés, s'insèrent dans la profession agricole locale et contribuent à la réduction du départ vers l'exode. Les acteurs du dispositif ayant conduit la formation professionnelle des jeunes agriculteurs et leurs rôles sont définis dans le tableau 1 qui suit.

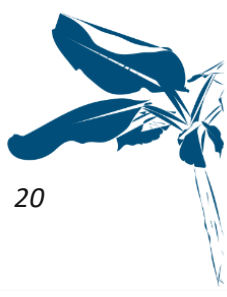


Tableau 1 : rôles des acteurs formation des jeunes

Acteurs du dispositif	Rôles
CRA / RECA	<ul style="list-style-type: none"> – Pilotage de la formation des jeunes, formation des formateurs, convention avec les prestataires, suivi/accompagnement de la formation, rapportage/capitalisation ; – Appui conseil aux jeunes formés pour l'accès aux financements après formation pour leur insertion ; – Suivi des jeunes dans leur insertion.
Producteurs (chefs d'exploitations, jeunes femmes et hommes)	<p>Mobilisation sociale, proposition de la parcelle où se déroulera la formation, propositions des jeunes à former, ce sont des jeunes (femmes et hommes) de 18 à 35 ans.</p> <p>Un site de formation est un espace à ciel ouvert (champ) où sont installées les cultures d'apprentissage, la parcelle est mise à la dispose de la CRA par un habitant du village pendant la période de formation qui dure 5 mois.</p>
Comité régional de suivi/évaluation de la formation des jeunes	Mis en place par la CRA en 2018 pour la formation des jeunes. Ce comité est composé d'un représentant du Conseil Régional, d'un représentant de la Direction Régionale de l'Agriculture, d'un représentant de la Direction Régionale des Enseignements Professionnels et Techniques, d'un représentant du PPR et de la CRA. Ce comité assure la confirmation des sites, le recrutement des prestataires, l'information, la sensibilisation, participe à la formation des formateurs et au suivi/évaluation de la formation des jeunes à travers les missions terrain.
Projet Pôles Ruraux (PPR) ; financement AFD et Etat du Niger	Finance la CRA pour qu'elle gère le dispositif de formation des jeunes puis de leur installation par une subvention adossée au crédit agricole octroyé par les institutions financières (BAGRI, Yarda, Capital Finance) pour l'installation des jeunes formés.
Maires des communes	Propositions des sites, suivi de la formation des jeunes.
Service déconcentré de l'Agriculture	Propositions des sites, suivi de la formation des jeunes.
Prestataires privés de service de formation et conseil (groupement de service, groupement d'intérêt économique) /opérateur de formateur	Répondent à l'appel d'offre pour la formation des jeunes. Ils recrutent les formateurs et assurent la formation des jeunes sur les sites, le suivi de la formation, et le rapportage. Les formateurs sont majoritairement des techniciens formés dans les centres de formations publiques et privés dans le domaine agro-sylvo-pastoral.

1.3.3 Formation professionnelle des jeunes agriculteurs

Pour mettre en œuvre la formation des jeunes, le modèle retenu est un site mobile avec des éléments nécessaires pour conduire une formation sur les cultures irriguées au moins pendant une campagne. Ce modèle à l'avantage de :

- Être accessible aux jeunes (femmes et hommes) (site mobile, proche des jeunes) ;
- Avoir un coût acceptable (100 000 FCFA par apprenant par cycle de 4 à 5 mois) ;
- Offrir des formations axées sur les filières porteuses ;



- Être compatible avec les périodes de disponibilité des apprenants ;
- Disposer d'outils de formation déjà disponibles ;
- Être adapté à la réalité locale ;
- Contribuer à la réduction de l'exode rural.

La formation s'effectue sur un site qui est un espace à ciel ouvert (champ) où sont installées les cultures d'apprentissage ; la parcelle est mise à la dispose de la CRA par un habitant du village pendant la période de formation. Un site de formation se caractérise par :

- Une source d'eau (puits maraicher ou forage) + équipements d'exhaure ;
- 22 jeunes (femmes et hommes) de 18-35 ans par site ;
- La présence d'un formateur ;
- Le service d'un repas par jour d'animation ;
- 2 à 3 cultures maraichères dont 1 à 2 choisies par les jeunes et l'oignon culture commune pour l'ensemble des sites ;
- Un comité de gestion du site composé des jeunes ;
- Des équipements et intrants nécessaires à la conduite des cultures irriguées ;
- Les enseignements des compétences et éléments de compétences selon les cultures retenues ;
- La durée de la formation correspond à la durée du cycle de culture (5 mois) ;
- Des outils de suivi/ évaluation (fiches de suivis de fréquentation).

Le comité régional effectue deux missions de suivi et une mission d'évaluation de la formation. Les jeunes dont la formation est validée, recevront de la direction régionale des enseignements professionnels et techniques (DREPT) une attestation de fin de formation.

1.3.4 Financement à coût partagés

Le projet pôles ruraux s'est aligné sur le Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) prévu dans le cadre de la stratégie de l'Initiative 3N. Le FISAN, créé en conseil des ministres en Aout 2017, a pour objectif de coordonner la mobilisation des fonds en appui aux investissements dans le domaine de la production agro-sylvo-pastorale et halieutique, de les canaliser selon des dispositifs durables mis en place sous l'égide de l'Etat et de favoriser leur utilisation selon des règles communément arrêtées.

Dans le cadre de ce dispositif du FISAN, le financement provient d'abord du promoteur à travers son apport personnel, puis d'un crédit accordé par une institution financière et de la subvention publique. La subvention est accordée par les institutions financières en même temps que le crédit, c'est à dire selon le même processus de décision. Ce sont les institutions financières qui accordent le crédit et la subvention selon leurs propres critères économiques et financiers. Il n'y a pas de « comité spécial subvention » comme lors de précédentes interventions.

Le projet pôles ruraux a signé des conventions avec trois institutions financières pour la délivrance des subventions liées aux demandeurs de crédit dès lors que ce dernier leur a été accordé.

Le plafond autorisé dans ces conventions est de 900 000 FCFA de subvention par exploitant agricole soit un projet maximum de 2 000 000 FCFA ou un crédit de 1 000 000 FCFA et 100 000 FCFA d'apport personnel pour les jeunes et les femmes (50% crédit, 45% subvention, 5% apport personnel).



Il est accepté un financement du fonds de roulement à hauteur maximum de 20% du montant total du projet. Il est recommandé pour un premier crédit d'aller vers les investissements essentiels pour limiter l'endettement. Il est possible de faire une seconde demande après remboursement intégral du premier crédit.

Comment les jeunes formés accèdent-ils au financement pour leur installation ?

L'accompagnement des jeunes à formuler leurs demandes de financement avait été d'abord confié aux prestataires des sites de formation des jeunes. Ainsi, ils ont monté des dossiers de jeunes pour l'accès au crédit à coût partagés. Malheureusement, sur les 203 dossiers montés pour des jeunes formés, aucun n'a été éligible au financement. Tous ces dossiers furent à reprendre pour les raisons suivantes :

- Le suréquipement et la surfacturation qui augmentent le montant du crédit ;
- Les demandes standardisées pour tous types de jeunes ;
- Suite aux visites effectuées par la CRA, il a été noté que les demandes ne répondent pas aux besoins réels des jeunes ;
- Les rendements des cultures pour élaborer le compte d'exploitation sont surestimés.

Les dossiers montés par les opérateurs étaient trop exagérés pour des dossiers de crédit à des jeunes nouvellement installés, avec tous les risques de capacité à rembourser que cela comportait.

Cependant, ce premier travail a quand même permis d'obtenir pour chaque jeune formé des pièces administratives indispensables pour l'obtention du financement : la sécurisation foncière (attestation foncière), l'acte de naissance et la carte d'identité.

Ainsi, suite à l'insuffisance constatée dans les dossiers montés par les opérateurs, la CRA a décidé d'initier le système des pré-visites aux jeunes formés afin d'accéder au financement.

Pourquoi effectuer les pré-visites ?

- Eliminer les demandes qui ont été « standardisées » en aidant le jeune à confirmer les éléments de son dossier s'il en est l'initiateur ou d'en vérifier le contenu si le montage a été formulé par un prestataire ;
- Aider les jeunes à reprendre leurs demandes si cela est nécessaire ;
- Fournir un avis à l'institution financière ;

Les pré-visites ne changent absolument rien dans la répartition des rôles entre acteurs. La CRA donne un avis sur la demande mais c'est l'institution financière qui valide ou non la demande.

Que fait-on pendant les pré-visites ?

- Vérifier la disponibilité de l'eau ;
- Mesurer les surfaces et les parcelles de culture : pas toujours en concordance avec les attestations foncières, appréciation du potentiel d'accroissement de superficie justifiant de nouveaux équipements, coordonnées ;
- Apprécier les équipements disponibles et la pertinence de ceux à mettre en place ;
- Vérifier les prix marqués sur les devis avec les producteurs et trianguler avec d'autres sources d'information dans la localité ;
- Retracer le calendrier de production et les rentrées d'argent.

Elaboration des dossiers de demande de crédit pour les jeunes formés :



Cette phase se caractérise par : l'obtention de l'acte de sécurisation du foncier du jardin octroyé aux jeunes, selon le mode d'accès au terrain (prêt, héritage, achat), le jeune doit disposer d'un papier de sécurisation foncière, généralement c'est une attestation de détention coutumière qui est délivrée au jeune par le chef du village, président de la commission foncière de base. Cette attestation ne constitue pas une garantie de prêt pour les institutions financières, mais elle a pour vocation la sécurisation des investissements qui seront réalisées pour le jeune qui accède au financement. L'obtention d'acte de naissance, le géoréférencement des jardins, la détermination du niveau de la nappe phréatique et l'expression des besoins en investissement ; cela aboutira au montage du dossier à soumettre aux institutions financières.

Dans le cadre du Financement à coût partagés le jeune ne peut recevoir en liquidité que 20% du montant total de son projet. 80% financement vont vers les équipements et il appartient aux jeunes, avec l'appui de la CRA, d'identifier leurs fournisseurs, de préférence au niveau local, et de s'entendre sur la spécificité des équipements demandés et de leurs prix.

Lorsque le dossier du jeune est approuvé par l'institution financière (IF), le jeune est informé, de même que le fournisseur, les modalités de remboursement sont encore rappelées au jeune. Généralement le remboursement est fixé après réception des équipements en deux échéanciers (sur deux semestres).

I.3.5 Résultats de la formation professionnelle et appui à l'installation des jeunes formés

De 2018 à 2023, 2 983 jeunes agriculteurs ont été formés dont 489 jeunes femmes (16%) dans 170 sites de formations répartis dans 25 communes de la région de Tahoua. 943 jeunes (32% des formés) dont 120 filles (13% des financés) ont bénéficié du financement à coût partagés pour leur installation (source données CRA/Tahoua). Notre travail de recherche pour ce présent mémoire s'intéresse à ces jeunes formés et qui ont bénéficié de ce type de financement pour leur installation.



II. RESULTATS DE L'ETUDE

Pendant le stage collectif MIFAR au Maroc, nous avons appris à analyser la situation de l'installation des jeunes entrepreneurs. Quand j'ai ensuite réfléchi à ma propre expérience professionnelle et aux questions que je me posais, c'est cette réflexion qui nous a mis, mes encadrantes et moi, sur la piste de mon sujet de recherche de fin d'étude :

« Nous quand on mettait en œuvre le projet de formation des jeunes agriculteurs et leur installation à travers le mécanisme de financement à coût partagés, on a mis tous les jeunes dans la même marmite. Là maintenant, je me rends compte qu'il y a beaucoup de diversité à prendre en compte pour comprendre qui sont les jeunes et comment ils se sont installés ».

Pour aborder cette diversité des jeunes nous allons :

- Décrire les facteurs qui différencient les villages dans lesquels les jeunes sont installés et qui ont fait l'objet de notre étude ;
- Décrire les villages eux-mêmes ;
- Analyser ensuite la typologie des jeunes.

II.1 La diversité des villages dans lesquels vivent les jeunes

Le système de culture dans ces villages est constitué des productions des cultures pluviales et irriguées. Les cultures pluviales (mil, sorgho, niébé arachide) de juin à octobre. Les céréales (mil, sorgho) les principales cultures sous pluie sont destinées à la consommation. L'arachide,

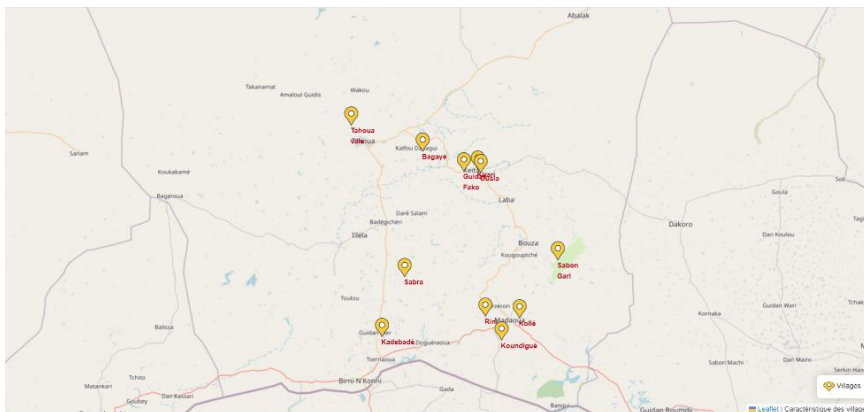


Figure 2: Diversité villages d'installation des jeunes

le niébé une grande partie est vendu pour des besoin de trésorerie de famille. Les cultures légumières en irrigué (novembre-avril) dont la culture d'oignon se place au 1^{er} rang sont destinées à la commercialisation. Les cultures pluviales se pratiquent principalement sur les

sols dunaires et les cultures légumière sur les sols de bas fond. Toutes fois on observe de plus en plus la promotion des cultures légumières en hivernage dans certains villages pour saisir les opportunités de prix sur les marchés de ces produits pendant cette période. Les villages de notre enquête se distinguent de par le niveau de la nappe phréatique, l'accès au foncier, l'accès aux marchés et l'accès au financement pour les productions irriguées ces facteurs influent sur la trajectoire de vie et les résultats de l'installation des jeunes en agriculture.

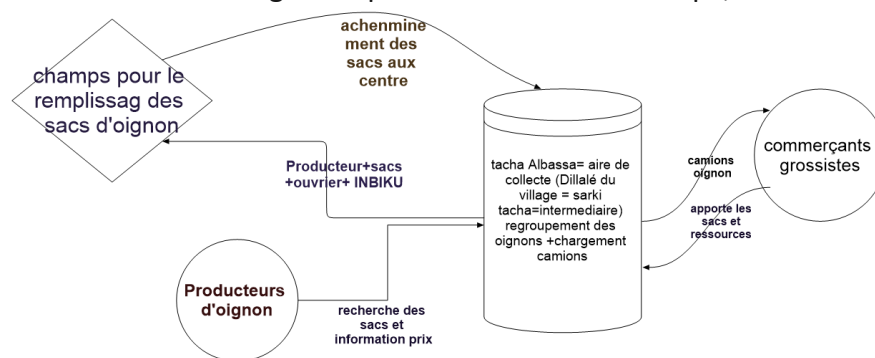


– Opportunités liées au niveau de la nappe phréatique

Les villages situés le long de la basse vallée de Tarka, qui est une vallée fossile, offrent plus de facilité pour l'irrigation ; la nappe phréatique, entre huit et douze mètres, y est peu profonde et les moyens d'exhaure sont essentiellement constitués des forages équipés de motopompes. Par contre, certains villages de notre étude se situent dans la zone Ader-Doutchi-Maggia, qui est une zone de plateau découpée par des vallées où la nappe phréatique exploitée se situe entre 15 et 23 mètres de profondeur. L'ensablement des vallées et les écoulements aléatoires des koris impactent fortement la disponibilité de l'eau pour l'irrigation. Les producteurs sont contraints de creuser des contre-puits³ avant de réaliser le forage. Dans ces villages, les motopompes deviennent vétustes en une ou deux campagnes, ce qui implique un amortissement sur cette courte période, les charges directes liées à l'irrigation (carburants et entretien des motopompes) sont également les plus importantes. La disponibilité des terres pour l'irrigation est beaucoup plus importante dans les vallées qu'aux alentours des plateaux.

– Opportunités liées au marché

Certains villages disposent d'aires de collecte qui sont des points de regroupement de l'oignon acheté. Elles sont gérées par les intermédiaires⁴ qui, au fil du temps, ont développé des réseaux dépassant le contexte local au sein de la filière oignon destiné à l'exportation.



ClickCharts © NCH Software
Version gratuite. Utilisation non professionnelle u
Achetez une mise à niveau vers la version professionnelle pour s
Auteur DMB: élaboré lors d'un atelier avec les acteurs de la filière oignon CRA

Figure 3: circuit de commercialisation d'oignon, cas de villages disposant une aire de collecte

MasabkiBaki en Haoussa) dans les grands centres de regroupement (Guidan Ider, Galmi, Sabon Guida) et les comptoirs (Tsernaoua, Madaoua).

Lorsque l'intermédiaire trouve les acheteurs (figure 4), il est informé du prix. Certains intermédiaires demandent l'avis des producteurs avant de prendre les sacs vides du commerçant. L'intermédiaire est mis en contact avec les chargeurs (qui vont assurer le remplissage des sacs et le chargement des camions), un représentant du commerçant qui fait

³ Une motopompe ou une pompe à motricité humaine placée à la surface d'un puits ou d'un forage ne peuvent pas pomper l'eau au-delà de 8 mètres de profondeur. Pour les puits cimentés ou les forages dont le niveau statique de la nappe est compris entre 7 et 9 mètres, on place le système d'exhaure dans un espace creusé autour du point d'eau. Ainsi, on ramène la hauteur d'aspiration dans la tranche acceptable pour le pompage. (https://reca-niger.org/IMG/pdf/Manuel_Technique_irrigant_privé.pdf fiche 23)

⁴ Intermédiaire entre commerçants et producteurs



l'assurance qualité de l'oignon qui sera acheté (vérifie la qualité de l'oignon, fait le tri avant de remplir les sacs, figure 4).

De retour au village, les producteurs qui ont exprimé le besoin de vendre leurs productions s'adressent à l'intermédiaire, ils s'informent du prix et lorsqu'ils sont d'accords sur le prix, l'intermédiaire met à leur disposition les sacs vides en fonction de la demande du producteur mais également selon la disponibilité des sacs.

Il arrive que l'offre de l'oignon soit supérieure à la demande et dans ces conditions, les sacs disponibles ne couvrent pas les besoins de tous.

Lorsque les villages disposent des aires de collecte (figure 3), Tacha Albassa en langue Haoussa, ce sont les commerçants qui mettent à la disposition des intermédiaires des sacs

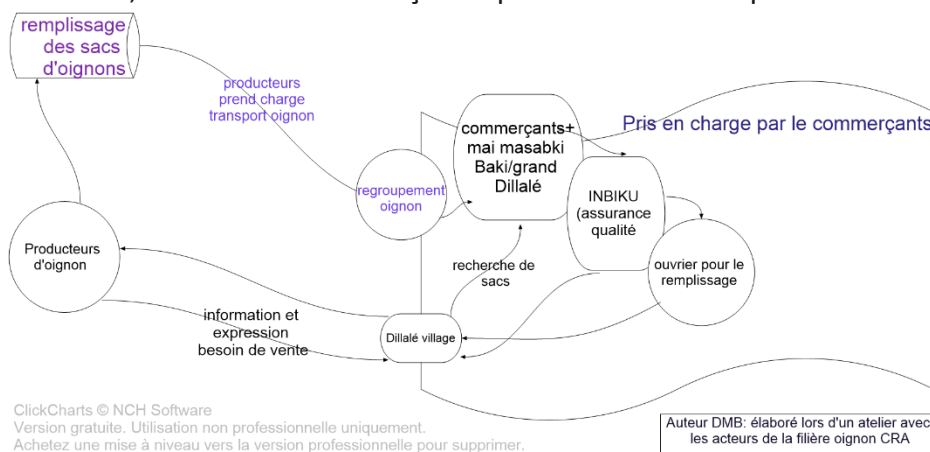


Figure 4 : circuit des acteurs de commercialisation de l'oignon ; cas de villages ne disposant d'aire de collecte

vides et les producteurs du village ont directement accès aux sacs s'ils expriment le besoin de vente.

Ils seront toujours accompagnés aux champs pour le remplissage des sacs par les chargeurs et le représentant du

commerçant. Les producteurs prennent en charge le transport de l'oignon de leur champ jusqu'au lieu de regroupement de l'oignon.

Le commerçant grossiste assure la prise en charge de l'intermédiaire (chaque camion de 30 tonnes, il reçoit de 60 000 FCFA à plus selon la zone et de ses relations personnelles avec le commerçant), des chargeurs et de son représentant.

Le réseau de la téléphonie mobile joue un grand rôle dans les échanges entre les différents acteurs (information sur les prix, disponibilité des acheteurs, échanges entre les aires de collecte, entre acheteurs, disponibilité du produit, les prix à l'extérieur).

En période de grande récolte, les villages disposant des aires de collecte ont plus d'opportunité de vendre leur récolte que ceux qui n'en disposent pas du fait de la proximité des acteurs (commerçants, intermédiaires, chargeurs, transporteurs, producteurs)

- L'accès au financement pour les productions irriguées

Le financement pour acquérir les équipements d'irrigation et ou disposer d'un fonds de roulement pour couvrir les charges d'exploitation, provient soit des jeunes eux-mêmes avec l'épargne qu'ils ont faite lors de leur exode, soit d'un appui des parents et ou d'un crédit octroyé par des personnes privées du village.

Le départ des jeunes pour l'exode est motivé par la recherche de ressources financières leur permettant de couvrir les besoins de leur famille et de se constituer une épargne qu'ils pourront investir dans les cultures irriguées. L'exode de durée relativement longue, de deux à



plusieurs années, est beaucoup plus pratiqué par les jeunes des zones d'Ader-Doutchi-Maggia où les conditions d'accès à l'eau et à la terre pour l'irrigation sont les plus difficiles ; il en est de même pour la ville de Tahoua. L'exode saisonnier, de quelques mois, est plus pratiqué par les jeunes des villages situés le long de vallée de la Tarka où les conditions pour l'irrigation sont les plus propices.

Nous avons aussi noté que le crédit octroyé aux producteurs par certaines personnes privées est remboursé par le jeune en nature ; le créancier et le jeune s'entendent à l'avance sur un prix estimé du sac d'oignon de la récolte à venir, généralement en deçà du prix réel de marché à la récolte.

Le salariat agricole ; certains jeunes qui n'ont pas accès au crédit et qui manquent d'appui de leur famille pour financer la campagne, travaillent momentanément comme ouvrier agricole ; ce qui leur procure un revenu qu'ils investissent dans leurs exploitations.

II.2 Typologie des villages

Selon les opportunités agroécologiques (eau et nappe phréatique, foncier) et d'accès aux marchés, les villages peuvent être repartis selon la typologie suivante :

Tableau 2 : Typologie des villages

Caractéristiques des villages	Voies d'accès	Bonnes opportunités agroécologiques	Faibles opportunités agroécologiques
Bien connecté au marché de l'oignon	Route bitumée et ou piste latéritique, aire de collecte d'oignon	Type1 : Kolle (commune de Madaoua) ; Koundigué (commune de Sabon Guida) ;	Type 3 : Guidan Fako, Ousla, Kirari (commune de Keita), Bagaye (commune de Kalfou), Rini (commune de Galma)
	Agriculture péri-urbaine		Type 4 : Ville de Tahoua
Mal connecté au marché de l'oignon			Type 2 : Sabon Gari (commune de Karofane), Zuraré (commune de Tajayé)

Les villages de Type 1, se situent le long de la basse vallée de la Tarka. Ces villages ont de bonnes opportunités d'irrigation et à l'accès au marché, la nappe est moins profonde, les producteurs ont la possibilité de produire toute l'année. Ils disposent également des centres de collecte pour la commercialisation de l'oignon et sont reliés à la voie principale par des pistes latéritiques. L'analyse des trajectoires des jeunes de ces villages montre que les jeunes partent moins en exode, et même ceux qui partent ne vont que pour quelques mois au Nigéria voisin. L'installation des jeunes dans les villages de type 1 est facilitée par un appui financier de la famille, des prêts de campagne et l'épargne issue de l'exode. Quant au foncier, c'est, au démarrage, un lopin de terre octroyé au jeune par la famille.

Les villages de type 2 ont des faibles opportunités agro-écologiques ainsi que des accès difficiles au marché. Le village de Sabon Gari, commune de Karofane bien que situé dans la vallée de la Tarka, se trouve un peu plus en amont des villages de Type 1. Les producteurs y



rencontrent plus de problème d'accès à l'eau pour l'irrigation à cause de la baisse du niveau de la nappe phréatique, ce qui fait que certains producteurs louent même des parcelles de production dans un village voisin en aval. Le village ne dispose pas de centre de collecte pour la commercialisation de l'oignon, il faut que l'intermédiaire aille à la recherche des commerçants dans le centre de collecte le plus proche. En cas de rareté des acheteurs, l'intermédiaire peut ne pas répondre à l'offre des producteurs ce qui génère de la pourriture et le bradage de la récolte ; « *Nous avons perdu de l'oignon l'année passée, il n'y avait pas assez d'acheteur et avant que notre intermédiaire parte chercher les sacs au centre de collecte tout s'est perdu car il ne dispose pas de moyen de transport pour lui faciliter le déplacement mais cette année ça va, les commerçants sont là* » (entretien avec un jeune de Sabon Gari)

Le village de Zuraré se situe dans la zone de plateaux découpés par des vallées exploitées par les maraichers, dont la disponibilité en eau pour l'irrigation est fortement liée aux écoulements des koris qui rechargent la nappe phréatique. En année de faibles précipitations, les producteurs rencontrent de grandes difficultés d'accès à l'eau. Ils ne peuvent faire qu'une seule campagne de production, alors qu'ils en font deux en situation favorable, l'oignon en sèche-froide et le chou en sèche-chaude. Le village ne dispose pas de centre de collecte pour l'oignon, il faut que l'intermédiaire se déplace dans un autre village pour rechercher des acheteurs.

Pour ces deux villages, nous avons relevé une diversification des cultures, en plus de l'oignon, les jeunes cultivent le chou, les semences d'oignon et le poivron pour faire face à la situation du marché. En hivernage, les jeunes produisent également les cultures de rente (arachide, niébé) qu'ils vendent pour financer la campagne de cultures irriguées.

Par rapport au parcours des jeunes, nous avons noté une pratique d'exode pour la recherche des fonds afin d'investir dans les productions irriguées. L'installation des jeunes en agriculture est facilitée par la combinaison des cultures pluviales de rente et des cultures irriguées, souvent un appui des parents, les activités de salariat agricole, le transport des produits agricoles et certains métiers connexes (meunier, mécanicien).

Les villages de type 3 ont de faibles opportunités agro-écologiques et sont bien connectés au marché de l'oignon par la route goudronnée et des pistes latéritiques. La baisse du niveau de la nappe phréatique pour l'irrigation et l'ensablement des vallées constituent les grandes préoccupations des producteurs. La recharge de la nappe exploitée par les maraichers est fonction des écoulements des koris. L'Etat et ses partenaires ont construit des seuils d'épandage pour contribuer à recharger la nappe. Pour accéder à l'eau d'irrigation les producteurs sont contraints de creuser des contre-puits de sept à douze mètres avant de réaliser le forage de douze mètres, à l'exception du village de Bagaye où grâce au seuil réalisé, la nappe exploitée par les producteurs est à moins de douze mètres. L'installation des jeunes en agriculture dans ces villages demande plus de moyens financiers, pour couvrir les équipements d'exhaure qui s'usent plus rapidement et les charges d'exploitation. Bien que les conditions d'irrigation soient difficiles, les producteurs de ces villages arrivent à mobiliser d'importante production d'oignon qui font vivre leurs centres de collecte.

La plupart des jeunes de villages de type 3 partent en exode plusieurs années avec l'objectif de rechercher des fonds afin d'investir dans les moyens de production.



Type 4 : faibles opportunités agro et proches d'une ville

La vallée de la Tadis autour de la ville de Tahoua offre des opportunités pour l'agriculture péri-urbaine. Le problème de la baisse de la nappe phréatique liée aux écoulements aléatoires constitue la contrainte majeure des jeunes installés. La demande de la population urbaine en légumes offre des opportunités pour la production des divers produits maraichers toute l'année. Le parcours des jeunes installés se caractérise surtout par une période d'exode en Libye de deux à plusieurs années afin de se constituer une épargne puis le retour au pays ; les jeunes débutent le petit commerce leur permettant de disposer rapidement de trésorerie qu'ils associent à la pratique du maraichage et au bout de deux à trois ans, ils s'installent définitivement en agriculture pour laquelle ils ont accumulé assez de moyens pour investir au détriment du petit commerce qui perd de son attrait.

II.3 Caractéristiques générales des jeunes ayant fait l'objet des enquêtes

Les entretiens avec les jeunes ont été conduits en avril-mai 2023. Cette période coïncide avec la fin de la campagne des cultures maraichères irriguées et tous les jeunes qui ont produit sont censés être aux villages. La démarche étant qualitative, l'échantillon n'as pas été réfléchi en terme statistique, mais choisi en vue de couvrir la diversité des zones d'installation des jeunes formés ainsi l'enquête a porté sur 48 jeunes dont cinq jeunes femmes. L'âge moyen des jeunes enquêtés est de 32 ans (variant de 20 à 39 ans). Le nombre moyen d'enfants par jeune est de 3 (variant de un à huit) par jeune enquêté.

Nous avons relevé plusieurs facteurs qui différencient les jeunes parmi lesquels, la situation matrimoniale des jeunes, la responsabilité, la pratique de l'exode mais aussi le degré d'installation.

II.3.1 Situation matrimoniale des jeunes enquêtés

L'échantillon enquêté comprend des jeunes hommes mariés, dont certains ont deux épouses et des jeunes célibataires -femme ou homme. La situation matrimoniale du jeune affecte le plus souvent sa position dans la famille. En effet tous les jeunes célibataires sont sous la responsabilité des parents (pères et frères) et en conséquence, le financement obtenu pour l'installation est géré par ces derniers. Les jeunes célibataires n'ont pas de main mise dans la gestion directe de ce financement, c'est le père ou le frère qui décide « *les équipements reçus ont été vendus par le père pour des besoins de la famille, annulant toute possibilité de production maraichère, en conséquence, des petits ruminants ont été vendus pour rembourser le crédit pris pour l'achat des équipements* » (entretien avec un jeune célibataire de Guidan Fako).

Tableau 3: Situation matrimoniale des jeunes enquêtés

Situation matrimoniale	Jeunes hommes			Jeunes femmes		Total
	43			5		
	Marié à deux femmes	Marié à 1 femme	Non Marié	Mariée	Non mariée	
Nombre de jeunes enquêtés	8	33	2	1	4	48



II.3.2 Situation par rapport la responsabilité (typologie selon la responsabilité qu'occupe le jeune) des jeunes

La distinction entre les jeunes se manifeste aussi par rapport à la responsabilité que les jeunes ont dans la gestion du ménage. Nous avons identifié cinq cas de figure :

Tableau 4 : Typologie des jeunes selon la responsabilité

Cas	I	II	III	IV	V	
Responsabilité	Autonome, gère sa propre exploitation (dont une femme qui était marié avant même la formation)	Autonome pour les cultures irriguées et l'embouche en associé avec la famille pour les cultures vivrières de la saison des pluies	En famille avec le père comme chef d'exploitation, le jeune n'a pas de responsabilité	Le jeune gère l'exploitation familiale,	Jeunes filles dont le financement est sous la responsabilité du père ou des frères	Total
Nombre de jeunes	28	6	2	8	4	48

- 1er cas : les jeunes autonomes

Ils gèrent leur propre exploitation et sont au nombre de 28 sur 48 dont une femme. Ces jeunes assurent la conduite de l'ensemble des activités de leur exploitation (agriculture, élevage et activités connexes) ; ils jouissent de l'autonomie de gestion, et sont chefs de ménage (à l'exception de la femme). Ces jeunes hommes ont acquis leur autonomie après leur premier mariage comme le veut la tradition dans ces villages, le jeune reçoit une part de vivres et un lopin de terre pour entretenir son ménage. Il a la responsabilité de prendre en charge son ménage et de développer son exploitation.

- 2ème cas : des jeunes autonomes pour les cultures irriguées et l'embouche et en associé avec la famille pour les cultures vivrières de la saison des pluies

Nous avons la situation où le jeune travaille en famille pour les cultures d'hivernage vivrières et travaille en autonomie pour la production d'oignon et l'élevage. C'est une situation où le plus souvent c'est le père chef de famille qui gère la nourriture de toute la famille avec un grenier commun, mais chaque membre, particulièrement les jeunes hommes doivent y contribuer. La latitude est donnée à tous les jeunes hommes mariés et membre de la famille de développer leurs propres activités génératrices des revenus.

- 3ème cas : le jeune n'a pas de responsabilité,

Deux jeunes enquêtés se trouvent dans cette position, ce sont des jeunes non mariés. Le financement acquis est entièrement géré par leur père.

- 4ème cas : les jeunes qui gèrent l'exploitation familiale

Ils sont au nombre de huit, soit le père est âgé ou il est décédé, dans ces conditions les jeunes prennent en charge la gestion de l'exploitation familiale et deviennent les chefs d'exploitation familiale. Ils ont souvent en charge leur mère, et leurs petits frères et sœurs en plus de leurs propres épouses et enfants.



- 5ème cas : les jeunes femmes ayant participé à la formation des jeunes agriculteurs

Elles ont bénéficié du financement à cout partagés. Ces jeunes femmes n'étaient pas mariées au moment de la formation, elles étaient sous la responsabilité de leurs parents. Lors de nos entretiens ces jeunes femmes n'étaient pas à mesure de nous donner des informations par rapport au financement qu'elles avaient obtenue pour leur installation en agriculture. Dans la pratique, le financement acquis par ces jeunes femmes a été capté par leurs parents, en effet ces jeunes femmes ne sont pas dans les activités de production maraichères pour lesquelles le financement a été octroyé.

II.3.3 Situation des jeunes par rapport à la pratique de l'exode

La pratique de l'exode fait partie du parcours de nombreux jeunes ruraux, qui traditionnellement vont vers les pays, comme la Libye, les pays de la CEDEAO, et l'Afrique centrale. Les jeunes partent en exode pour rechercher et accumuler des ressources financières afin de soutenir la famille mais aussi dans l'espoir de constituer assez d'épargne permettant d'investir dans les productions irriguées. Deux types d'exode ont été notés : l'exode saisonnier de quelques mois, le plus souvent à la fin des cultures pluviales ou irriguées, et l'exode de longue durée de plus de deux ans vers la Libye, ou les pays d'Afrique centrale. Nous avons aussi des jeunes hommes qui ne sont jamais partis en exode, car ils sont originaires des villages à bonnes potentialités agro-écologiques et de bonnes opportunités de marchés. Pour les jeunes femmes, elles ne partent traditionnellement pas en exode dans ces contrées.

Tableau 5: Situation des jeunes selon la pratique de l'exode

Situation par rapport à l'exode	Exode de longue durée	Exode saisonnier	Pas d'exode		Total
			Jeune femme	Jeune homme	
Nombre de jeunes enquêtés	12	20	4	12	48

II.3.4 Niveau de scolarité des jeunes enquêtés

La majorité des jeunes enquêtés sont non scolarisés ou avec un niveau primaire ou premier cycle du secondaire « collège ». Un seul jeune a un niveau de second cycle du secondaire « lycée » ; sa trajectoire est particulière par rapport aux autres jeunes et sera détaillée dans la partie analyse des trajectoires des jeunes autonomes.

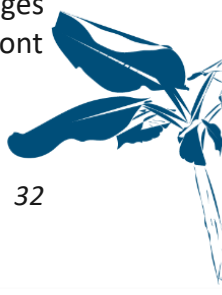
Tableau 6: Niveau de scolarité des jeunes enquêtés

Scolarité	Non scolarisé	Primaire	Collège	Lycée	Total
Nombre de jeunes enquêtés	19 dont 4 jeunes femmes	12	16	1	48

II.3.5 Degré d'installation des jeunes autonomes (typologie selon l'installation)

Pour rappel, nous avons retenu pour cette étude l'installation pour désigner la création de l'exploitation agricole par les jeunes sortant des sites de formation agricoles, et dans laquelle le jeune prend ses décisions et jouit de manière autonome des revenus de l'activité agricole. Notre analyse par rapport à l'installation portera donc sur les 28 jeunes autonomes installés décrits ci-dessus. Ces derniers se distinguent par leurs résultats suivants :

- Abandon : ce sont les jeunes formés, qui ont bénéficié du financement à coût partagés pour leur installation en agriculture, mais après une à deux campagnes, ils ont abandonné la production ;



- Mitigés : ce sont les jeunes formés, qui ont bénéficié du financement à coût partagés pour leur installation en agriculture ; les revenus d'exploitation à ce stade sont essentiellement consommés dans l'achat des vivres pour la famille, ce groupe de jeunes n'arrive pas à accumuler de l'épargne, ils cherchent le plus souvent des crédits au village, ou sont contraints de travailler comme ouvrier agricole pour pouvoir financer leur propre exploitation.
- Réussie : ce sont des jeunes formés, qui ont bénéficié du financement à coût partagés pour leur installation en agriculture ; les résultats d'exploitation leur permettent d'entretenir la famille, mais aussi de constituer de l'épargne, ils ont acquis du foncier, des animaux, des équipements et diversifient davantage leurs activités qui leur offrent des opportunités de s'autofinancer, bien que certains jeunes fassent aussi recours au crédit au besoin.

Tableau 7: Typologie des jeunes autonomes installés selon le degré de réussite

Degré d'installation des jeunes autonomes (dont 1 femme)	Abandon	Mitigé	Réussie	Total
Nombre de jeunes enquêtés	2	4	22	28

Après avoir décrit la situation des jeunes par rapport à des variables clé, essayons maintenant de comprendre la typologie des situations d'installation des jeunes autonomes en fonction du degré de réussite de l'installation. Nous analysons dans un premier temps la situation de+s jeunes autonomes qui ont « réussi » leur installation (II.4.1 à II. 4.4), puis celle des jeunes qui ont une installation mitigée (II.4.5), celle des jeunes femmes (II.4.6) et enfin celle des jeunes qui ont abandonné l'installation. Nous utiliserons des monographies de situations de jeunes pour illustrer et concrétiser la description typologique. Dans ces monographies, nous analyserons des données de résultats économiques collectées dans le cadre du suivi des jeunes par la CRA.

Tableau 8 : Typologie des trajectoires des jeunes

Trajectoire des jeunes	Jeunes autonomes qui ont « réussi » leur installation	Jeunes autonomes qui ont une installation mitigée	Jeunes autonomes qui ont abandonné l'installation	Jeunes filles
Ne sont jamais parti en exode	5 jeunes	-	-	4 jeunes
Partis en exode saisonnier avant leur installation	9 jeunes	3 jeunes	-	-
Partis en exode pour une durée supérieure à deux ans avant leur installation	8 jeunes	1 jeune	2 jeunes	-



II.4. Trajectoire des jeunes selon le degré de réussite dans l'installation en agriculture

II.4.1 Trajectoire des jeunes autonomes qui ont réussi leur installation en agriculture

La majorité des jeunes enquêtés (32 jeunes sur 48, soit 67%) sont partis en exode dans leur parcours de vie. Parmi eux, ceux qui pratiquent l'exode saisonnier (20 jeunes sur 32 soit 63%) vont beaucoup plus vers les zones de la CEDEAO (Nigéria, Burkina Fasso, Côte d'Ivoire, Bénin) et ceux qui partent en exode pour plusieurs années (12 jeunes sur 32 soit 37%) vont vers la Libye ou l'Afrique centrale (Cameroun, Gabon, Congo Brazzaville). Ils ont pour la plupart les mêmes objectifs, accroître les revenus pour satisfaire les besoins de la famille, constituer de l'épargne pour pouvoir investir dans les productions irriguées particulièrement pour la production d'oignon.

Ainsi les jeunes qui arrivent à épargner achètent des équipements d'irrigation et le foncier, constituent des réserves de carburant, et achètent aussi des animaux et des moulins ; tout ceci afin de faciliter leur installation une fois de retour au village.

22 jeunes autonomes ont réussi leur installation en agriculture parmi lesquels 8 ont été en exode pour une durée de 2 à plusieurs années, 9 jeunes pratiquaient l'exode saisonnier et 5 ne sont jamais partis en exode. Pour ces derniers, ils sont originaires de villages où l'exode est moins pratiqué ; ces villages ont des potentialités d'irrigation et d'accès au marché et ce sont des jeunes dont les parents disposent de ressources et donc ces jeunes ne voient pas la nécessité de partir en exode, ils ont eu l'appui de la famille pour s'installer.



II.4.2 Trajectoire des jeunes installés qui ne sont jamais parti en exode vers les grandes villes au Niger ou les pays étrangers

Ils sont au nombre de cinq parmi les jeunes autonomes enquêtés. Dans ce groupe figurent, un jeune scolarisé qui a réussi à s'installer en agriculture péri-urbaine autour de la ville de Tahoua (chef-lieu de la région du même nom), trois jeunes localisés dans les villages avec des potentialités de production (nappe phréatique située à moins de dix mètres de profondeur, accès aux marchés, disponibilité du foncier familial) et un jeune d'une zone avec plus de contrainte d'eau (profondeur et baisse de la nappe phréatique).

- Trajectoire de jeunes installés autonomes, qui ne sont jamais partis en exode

Tableau 9: trajection des jeunes installés autonomes qui ne sont jamais partis en exode

Période de vie	0-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	26-35 ans
Dimension sociale	Vivent avec les parents	Vivent avec les parents	Mariage, autonomie	2-4 enfants en charge
Rôle économique	Aident les parents au champs	Participent pleinement aux activités agricoles familiales	Production propre de cultures pluviales, irriguées, conduite l'élevage personnel, diversification des activités	Constitution d'une épargne, achat de foncier, achat d'animaux
Dimension cognitive	Ecole primaire et abandon, secondaire et abandon, école coranique	Apprentissage dans la conduite de l'exploitation	Gestion autonome de l'exploitation	Capitalisent des expériences dans la gestion de l'exploitation

Ils ont participé à la formation des jeunes agriculteurs et ont bénéficié du financement à coût partagés à l'âge de 25-30 ans

Traditionnellement les jeunes de ces villages (Kollé, Koundigué) partent moins en exode à cause des opportunités qu'offre la vallée de Tarka pour les cultures irriguées particulièrement pour la culture d'oignon. En effet les conditions pour les productions irriguées sont favorables : nappe phréatique accessible à moins de dix mètres de profondeur, disponibilité de terres irrigables, des intrants accessibles, un réseau d'acteurs assurant la commercialisation de la production, l'accessibilité des sites de production et un soutien des parents pour que les jeunes restent travailler la terre et préparer la relève. « *Ici on ne part pas en exode, à cause de cette activité de production maraichère, même la famille aide les jeunes à trouver une activité dans le maraichage (entretien avec un jeune de Koundigué)* ».

Le foncier est encore accessible « *Ici l'agriculture c'est un métier, on ne part pas en exode, le foncier est accessible, il y a possibilité de louer, le plus cher c'est surtout le foncier pour la production des légumes en hivernage mais en contre-saison, cela ne coûte pas cher (entretien avec un jeune de Kollé)* ».

Les productions irriguées, particulièrement l'oignon est au cœur l'installation des jeunes dans ces villages, en effet c'est la culture qui retient plus les jeunes pour rester travailler au village « *Ici le plus souvent c'est après la récolte d'oignon que les jeunes partent en exode saisonnier pendant la saison de pluies, car à cette période, ce sont des cultures vivrières et ce sont les*



papa chefs d'exploitation qui gèrent cela surtout pour les jeunes non autonomes (entretien avec un jeune de Koundigué)».

En effet les cultures pluviales (de juin à octobre), pour la plupart vivrières pour l'alimentation de la famille, ne couvrent pas les douze mois de l'année et ne permettraient pas au jeune de réaliser les rêves de sa vie à elles seules. *« Je vois la différence avec les cultures irriguées, avant j'ai même des difficultés pour nourrir la famille, mais avec les productions maraichères cela est résolue, j'ai même acheté un champ, une moto pour le transport donc ça va (entretien avec un jeune de Kollé) »*

Les cultures irriguées permettent aux jeunes de couvrir les besoins de la famille (vivres, habillements, santé, fêtes etc.) et de faire des investissements : *« Moi depuis que j'ai commencé la production de l'oignon je gagne et je fais des réalisations, j'ai payé 4 champs dont un à 440 000 FCFA, un à 200 000 FCFA, un à 160 000 FCFA, un à 155 000 FCFA et deux parcelles d'habitation que je compte construire avec la vente de l'oignon » (jeune de Koundigué).*

Les jeunes s'installent en agriculture parce qu'ils voient les résultats des jeunes installés et les comparent avec les résultats de certains jeunes qui reviennent de l'exode. *« C'est avec la production que je fais tout, ici on a moins d'exode c'est la production, même ceux qui partent en revenant, ils vont trouver ceux qui sont restés au village travailler dans l'agriculture mieux, (habillement, réalisations), ici si tu ne produis pas, tu n'es pas bien vu, tu n'es pas considéré ».* (entretien avec un jeune de Koundigué).

La famille appuie financièrement le jeune pour s'installer mais aussi elle le forme pour assurer le pilotage de son exploitation. *« Avant avec les parents on faisait tout ensemble, c'est un apprentissage pour nous cela nous permet de se forger, de se former et d'acquérir des connaissances, ils nous ont appris, pour pouvoir un jour gérer mon exploitation, si tu ne connais pas le travail, c'est un problème puisque si tu devais tout payer il faut des moyens et si tu n'as pas les moyens pour engager une main d'œuvre, ce ne pas avantageux pour le jeune ».* (entretien avec un jeune de Kollé).

Le soutien financier de la famille est aussi un levier important pour l'installation du jeune ; *« Lorsque j'ai débuté le maraichage, je n'avais pas assez de ressources. Les parents m'ont prêté de l'argent, maintenant c'est moi qui les appuie ».* (entretien avec un jeune de Kollé).

Il été aussi relevé que la société porte un "regard bienveillant" sur l'agriculture : *« Le jeune producteur est bien vu, ici chez nous ; lorsque le jeune ne produit pas, il n'est pas bien considéré, même pour avoir de l'emprunt le jeune qui produit n'a pas de problème d'accès (entretien avec un jeune de Kollé) ».*

Pour étayer davantage les facteurs clés de l'installation des jeunes en agriculture et faire ressortir la singularité de chaque type de trajectoire de jeunes nous allons présenter les monographies de certains jeunes. Le choix des cas présentés a été fait en tenant compte de leurs particularités (parcours de vie, résultats d'exploitation, système d'activité etc.). Les résultats économiques d'exploitation des jeunes ont été obtenu dans le cadre de l'activité de conseil de gestion à l'exploitation familiale (CGEF), où certains jeunes sont suivis pendant une campagne de production et les données économiques (charges d'exploitation, résultats d'exploitation) sont enregistrées par un animateur et superviser par un technicien de la chambre d'agriculture. Ces données servent à faire le bilan de la campagne, à élaborer des



fiches technico-économiques pour servir dans le conseil agricole et le conseil au financement agricole.

- Monographie 1 : Trajectoire d'un jeune de Kollé

Agé de 32 ans, le jeune a abandonné l'école en classe de 6^{ème} pour l'école coranique au Nigéria durant trois ans. Au retour, c'est le mariage à l'âge de 21 ans et un an plus tard, il devient autonome, aujourd'hui il est père de cinq enfants.

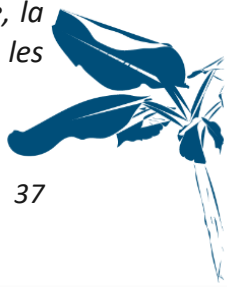
Au démarrage de son exploitation, ce jeune n'avait pas eu accès au foncier familial, il ne l'a acquis que quatre ans plus tard, il a donc débuté la production des cultures pluviales et irriguées sur une parcelle de location avec le soutien financier de sa mère. Il fait trois campagnes d'oignon (1^{ère} campagne juin-novembre), 2^{ème} campagne (novembre-février) et la 3^{ème} campagne (décembre-avril) et une campagne de chou (juillet-septembre). Pour les cultures pluviales, le jeune a produit du mil, du niébé et de l'arachide.

Au fil des années, le jeune a développé d'autres activités en plus de la production qui lui rapportent de l'argent. En effet, il a appris à réparer les motopompes pour l'irrigation, à faire de la restauration (qu'il a appris de sa mère) la nuit et à conduire également l'élevage des petits et gros ruminants. Ce système d'activités permet au jeune d'assurer la prise en charge de sa famille, et de faire des investissements (achat de foncier) : le jeune a acheté des terrains pour la production et une parcelle pour l'habitat.

Tableau 10 : Système d'activités du jeune de Kollé

Activités conduites	Cultures pluviales (mil, sorgho, niébé, arachide)	Cultures irriguées (oignon, chou),	Mécanique Motopompe	Restauration nocturne au village	Elevage petits et gros ruminants
Sources de financement du capital initial	Vente de l'oignon de la saison sèche chaude qui est stocké	Réparations mécaniques, restauration,	Clientèle détenteurs de motopompes	Vente d'oignon	Vente des récoltes d'oignon et de chou
Destination des Produits	Consommation et vente de l'arachide pour financer la campagne en saison sèche de l'oignon	Achat de foncier, achat d'animaux	Financement cultures irriguées	Financement de la production (achat carburants, pesticides)	La vente des animaux permet de financer les cultures irriguées
Types d'utilisation	Auto-consommation et fonctionnement	Investissement	Fonctionnement	Fonctionnement	Mixte

Le jeune a participé à la formation des jeunes agriculteurs en 2021 et a bénéficié du financement à coûts partagés de 1 225 000 FCFA en 2022, ce financement lui a permis d'acquérir 2 bœufs de trait, une charrette, un groupe motopompe, 1 forage, des tuyauteries pour l'irrigation et 245 000 FCFA de fonds de roulement, « cela m'a renforcé, si ce n'est que nous avons raté la campagne d'hivernage oignon (à cause d'une maladie cryptogamique, la fusariose) on allait beaucoup gagner, c'est avec cette production qu'on peut faire les



campagnes suivantes car l'oignon produit en cette période coûte cher et donc on gagne (entretien avec un jeune de Kollé)»,

C'est avec les revenus de la production de l'oignon que le jeune rembourse le 50% de son financement en deux échéanciers « la 1^{ère} tranche de crédit c'est avec une partie de la vente de la pépinière, que j'ai voulu repiquer j'ai voulu produire beaucoup, on a l'habitude de faire plus de pépinière pour vendre le surplus et la seconde tranche c'est avec l'oignon de la saison sèche-froide, il reste peu pour rembourser totalement le crédit auprès de l'institution financière ». (entretien avec le jeune de Kollé)

Le financement à coût partagés (FCP) a renforcé l'exploitation agricole du jeune avec les équipements acquis ainsi que les animaux de trait, il a également permis au jeune de disposer de fonds pour l'achat des intrants « Il m'arrivait d'emprunter de l'argent auprès des parents pour l'achat des intrants avant le financement à coût partagés » (entretien avec le jeune de Kollé).

Mais le jeune propose d'éviter le fournisseur, en effet dans le cadre du FCP, le jeune peut recevoir en liquidité 20% (fonds de roulement) du montant total des investissements, 80% du financement vont vers les équipements et dans ce mécanisme de financement, il appartient aux jeunes avec l'appui de la CRA d'identifier leurs fournisseurs de préférence au niveau local et de s'entendre sur la spécificité des équipements demandés et de leurs prix.

De l'avis de ce jeune, le fournisseur tire plus de profit dans cette opération et le jeune préfère qu'il soit directement mis en relation avec l'institution financière, pour effectuer lui-même l'achat de ces équipements « on préfère avoir l'argent en espèces, les jeunes ne sont pas tous les mêmes, et même avec les FCP en équipements, ceux qui veulent vendre leurs équipements, ils peuvent le faire ». (Entretien avec le jeune de Kollé).

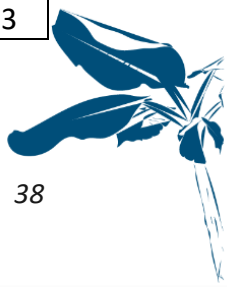
La formation des jeunes agriculteurs lui a permis d'améliorer ses pratiques agricoles : « avant la formation, c'est surtout avec les autres producteurs que nous suivons, selon leurs pratiques mais avec la formation, on voit plus clair, on peut réfléchir sur la rentabilité de la production, j'ai l'habitude de payer des semences de mauvaise qualité, j'ai perdu ; avec la formation, je peux faire le test de germination et observer pour faire le choix des semences ». (entretien avec le jeune de Kollé).

Un des facteurs limitants pour la production irriguée est l'insuffisance des fonds de roulement « Si j'ai des ressources financières, je vais plus travailler, mais même si tu as la volonté, si tu n'as suffisamment de quoi assurer les charges de production, tu ne peux que faire ce que tu peux » (entretien avec le jeune de Kollé).

Dans le cadre du conseil de gestion à l'exploitation que propose la CRA, le jeune a été suivi lors de la campagne d'oignon décembre-avril. Il a mis en valeur 3 100 m² et ses résultats économiques se présentent comme suit :

Tableau 11 : Résultats d'exploitation d'un jeune de Kollé

Rubriques	Superficie exploitée	Charges opérationnelles d'exploitation en FCFA	Valeur de la production en FCFA	Marge brute en FCFA
Valeurs	3 100 m ²	443 900	847 000	403 100
	Hectare	1 431 935	2 732 258	1 300 323



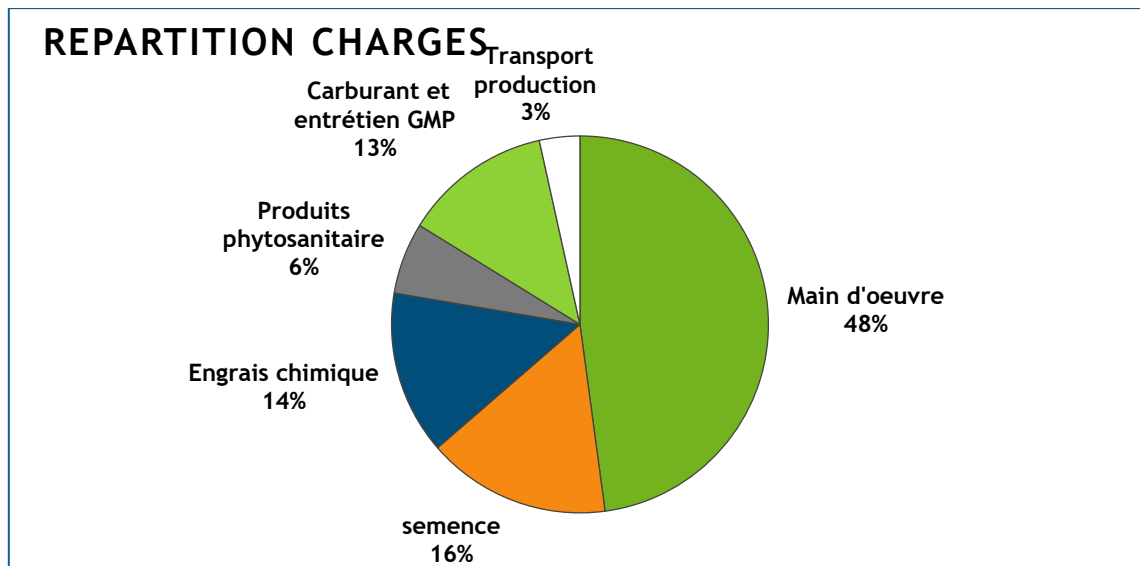


Figure 5: Répartition charges d'exploitations d'un jeune de Kollé

La main d'œuvre représente 48% des charges totales pour cette production, soit 212 500 FCFA pour 3 100 m² dans le labour, le repiquage, le sarclage, la récolte par une main d'œuvre salarié (1 employé sur 4 mois). **La mise en valeur de grande superficie demanderait plus de capital (fonds de roulement en espèces) pour le jeune, par exemple pour un hectare de culture irriguée, les charges opérationnelles s'élèveraient à 1 421 000 FCFA et la main représenterait 682 000 FCFA. Le manque d'accès au crédit de campagne limiterait donc les projets des jeunes à mettre en valeur plus de superficies et dégager plus de marge brute.**

– Monographie 2 : La trajectoire d'un jeune scolarisé, installation réussie en agriculture

Cas spécifique d'un jeune scolarisé sur les 48 jeunes il est le seul à avoir un niveau BAC et suivi une formation professionnelle de niveau BAC+2 en gestion et comptabilité, gérant d'un établissement scolaire qu'il abandonna plus tard pour son installation en agriculture péri-urbaine dans la vallée de Tadis la ville de Tahoua.



Tableau 12: Trajectoire d'un jeune de Tahoua (vallée de Tadis)

Trajectoire de vie	07-21 ans	22-24 ans	25-30 ans	30-33 ans
	2012	2012-2014	2014-2021	À partir de 2021
Dimension Sociale	En famille	Mariage et autonomie en 2013	Gère son exploitation	Démission du poste de gérant de l'établissement et installation en agriculture Marié à 2 femmes et père de 4 enfants
Rôle Economique	Aide son père dans la vente des articles dans sa boutique	Petit commerce	Gérant d'un établissement scolaire et début de productions irriguées à partir de 2017, location d'un champ et 2018 achat foncier de production, - 2019 appuis Financement à coût partagés	Investissements par l'achat du foncier, achat des animaux, construction d'une maison d'habitation
Dimension Cognitive	Ecole primaire, collège + école coranique et lycée	Formation professionnelle en gestion et comptabilité	Apprentissage en productions irriguées, participe à la formation des jeunes en agriculture de la CRA	Capitalise des expériences en productions irriguées

Le jeune n'a pas grandi dans une exploitation agricole, ces parents font du commerce, il a donc débuté le maraichage seul en 2017, avec la location d'une parcelle : « C'est à l'issue d'une visite d'un oncle au champ, que les productions irriguées m'ont intéressé. » (entretien avec le jeune de ville de Tahoua).

En 2018, il achète du foncier - 0,75 ha à 450 000 FCFA - avec un crédit que son père lui a octroyé, il le remboursa un an plus tard avec les revenus issus de sa production. Il agrandit également son exploitation avec deux parcelles (3 ha) qu'il loue à 85 000 FCFA pour 12 mois, une des parcelles, sur sol dunaire, sert plus aux cultures pluviales et la production des pépinières en hivernage. Il n'a pas d'acte administratif pour les terrains en location : « Pas des actes de location, mais ce sont des ententes verbales avec un témoin, les gens ne sont pas encore prêts pour les papiers dès qu'on les parle des papiers, ils pensent qu'on va leur arracher leurs parcelles » (entretien avec le jeune de ville de Tahoua).

Le jeune a participé à la formation des jeunes agriculteurs en 2018 et a bénéficié du financement à coût partagés de 510 000 FCFA en 2019. Ce qui a permis au jeune de se doter de plus d'équipements d'irrigation, forage, groupes motopompe, réseau californien, ce qui a contribué à augmenter sa superficie de production. Le crédit (50% du financement) a été remboursé en deux échéances par le jeune avec les revenus tirés de son exploitation.

Le système de culture est basé sur une association de cultures maraichères - oignon, chou, poivron, piment - et du moringa (*Moringa oleifera*) dont les gains lui ont permis de diversifier



ses activités notamment l'élevage des petits et gros ruminants. Il emploie deux ouvriers agricoles durant cinq mois et de la main d'œuvre occasionnelle en fonction des activités saisonnières dans l'exploitation.

L'essentiel de la production est acheté bord-champ et n'a donc aucun frais de transport. En effet le jeune a tissé des relations avec les revendeurs de légumes de la ville de Tahoua et des femmes qui achètent le moringa : « du fait que j'ai évolué dans le commerce, je sais comment chercher les clients, un seul produit l'oignon avec l'abondance que je vends aux grossistes pour l'exportation, il faut vraiment suivre le client, voir ce dont il a besoin pour le ravitailler, je vends le plus souvent en espèces et au champ » (entretien avec le jeune de ville de Tahoua)

La formation des jeunes a beaucoup contribué pour la réussite de l'installation des pépinières de légumes en hivernage, la connaissance des variétés adaptées en fonction des saisons « avant la formation, c'était plus les visites des producteurs expérimentés mais avec la formation nous avons beaucoup appris » (entretien avec le jeune de ville de Tahoua)

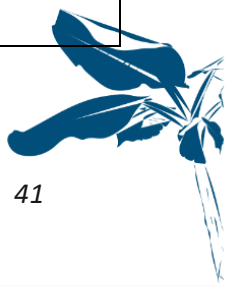
II.4.3 Trajectoires des jeunes autonomes qui ont réussi leur installation en agriculture et qui sont partis en exode saisonnier avant leur installation

Ils sont au nombre de 9 jeunes dans l'effectif des enquêtés.

L'exode saisonnier de 4-5 mois, généralement après les cultures pluviales, s'est développée parmi les jeunes. Ce déplacement leur permet d'exercer des activités (petit commerce d'articles divers, main d'œuvre saisonnière) dans les villes de destination dans le but d'avoir des revenus pour soutenir leur famille et constituer si possible une épargne afin d'investir dans leur exploitation agricole. La majorité des jeunes vont vers le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Bénin.

Tableau 13: trajectoire des jeunes installations réussie et exode saisonnier avant installation

Trajectoire de vie	0-12 ans	13-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	26 -35ans
Dimension Sociale	Vivent avec les parents		Vivent avec les parents	Mariage, sous la responsabilité des parents,	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Autonomes ; ➤ Chef d'exploitation ; ➤ Père de 2-6 enfants
Dimension économique	Aident les parents aux champs	Participent aux activités de l'exploitation familiale	Partent en exode saisonnier ; Contribuent financièrement à l'exploitation familiale ; Constitution de l'épargne pour investir dans la production (ressources issues de l'exode) ; Certains jeunes reviennent de l'exode sans ressources financières mais avec des leçons de vie et bénéficient de l'appui des parents pour démarrer la production ;		S'installent en agriculture ; Développement des systèmes d'activités (agriculture, élevage, petit commerce, autres activités génératrices de revenus Investissements : foncier, animaux, construction de maisons, moyens de transport) ; Ne partent plus en exode



Dimension cognitive	Elèves en primaire (abandon école) et/ou école coranique	Ecole coranique + cours secondaire (abandon école) + apprentissage dans l'exploitation familiale	Capitalisent des expériences de vie dans les villes, les pays de destination de l'exode, apprentissage avec les parents au village	Capitalisent des expériences dans la gestion de l'exploitation,
---------------------	--	--	--	---

Les neuf jeunes qui constituent ce groupe se répartissent entre les villages qui ont plus d'opportunités d'installation en agriculture (nappe phréatique moins profonde, marché plus accessible, filières porteuses) et un village à "opportunités intermédiaires" (productions irriguées dans la vallée où la fluctuation de la nappe est liée aux écoulements des koris en saison des pluies, marché accessible, filières porteuses). La différence entre les deux zones est l'accès à l'eau pour l'irrigation et l'accès aux marchés pour écouler la production. Les jeunes ont les mêmes objectifs pour partir en exode : trouver les fonds pour démarrer la production irriguée « *L'exode c'est surtout le fait qu'ici les jeunes n'ont pas de quoi démarrer les cultures irriguées. Par contre, depuis la formation des jeunes agriculteurs et l'obtention du financement à coût partagés, je suis resté au village pour la production* » (entretien avec un jeune de Sabon Gari).

Il arrive que cet objectif soit atteint pour certains jeunes et que ces derniers investissent l'épargne constituée lors de l'exode dans les cultures irriguées, certains achètent même des équipements d'irrigation depuis les pays de séjour : « *Je partais au Nigeria pour chercher les moyens pour la production, j'ai payé une motopompe de là-bas et j'ai de quoi payer mes semences donc cela fait quatre ans que je ne pars plus* » (entretien avec un jeune de Koundigué).

Pour certains jeunes, l'exode n'est pas concluant et donc décident de revenir pour trouver des opportunités au villages auprès de leurs parents : « *J'ai tenté l'exode au Nigéria mais je n'ai pas eu de revenu, et puisque mon père a du foncier, j'ai décidé de revenir travailler et à côté de la parcelle familiale, j'exploitais un petit lopin de terre et en même temps je transportais des produits agricoles avec le dromadaire du papa ce qui me rapportaient de l'argent et qui m'a permis de débiter mon exploitation* » (entretien avec un jeune de Zuraré).

D'autres jeunes s'installent parce que les conditions familiales les obligent à rester au village : « *Je partais au Nigeria après chaque récolte du mil, mais après le décès du papa en 2010, j'ai été obligé de rester m'occuper de la famille, je suis l'aîné de la famille. Entre temps, la mairie m'a confié la collecte des taxes de commercialisation des produits maraichers et auprès des boutiquiers du village, je n'ai pas de salaire fixe, mais j'ai 10% des recettes effectuées, c'est à partir de ces ressources que j'ai commencé à produire en maraichage en achetant des intrants (semences, carburant, engrais), le foncier été assuré par un de mes oncles* » (entretien avec un jeune de Zuraré Sabra).

Le déplacement vers les pays de destination ainsi que le séjour ne sont pas toujours des choses aisées : « *On souffre avant de partir, on emprunte de l'argent, ici à la frontière il y a trop de tracasseries, et là-bas aussi on souffre, souvent on peut perdre la vie avec l'insécurité,*



c'est le manque de fonds qui pousse les jeunes à partir, si tu as les moyens, tu peux travailler douze mois sur douze chez toi dans ta famille » (entretien avec un jeune de Koundigué).

– *Monographie 3 : Trajectoire d'un jeune installé de Zuraré Sabra*

Agé de 25 ans, père de trois enfants il est l'aîné de la famille, le jeune a abandonné l'école avec un niveau 6^{ème}. Il a travaillé dans l'exploitation familiale une année et a décidé de partir en exode au Nigéria. A son retour il a continué à travailler dans l'exploitation familiale et en même temps, il a assuré le transport des produits agricoles avec le dromadaire du père durant trois ans ce qui lui rapportait un peu d'argent. Il a décidé de rester produire car cela était plus rentable que de partir en exode puisqu'il avait tenté et que ce n'avait pas été pas concluant.

Après son mariage à l'âge de 20 ans, le jeune doit prendre en charge et gérer sa famille. C'est ainsi qu'un lopin de terre lui a été octroyé par son père pour les productions agricoles (pluviales et irrigués).

Le jeune a bénéficié de la formation professionnelle des jeunes agriculteurs CRA en saison sèche froide 2019-2020, et un financement à coût partagés de 370 000 FCFA en 2021, pour réaliser un forage et acheter un groupe motopompe et des tuyaux d'irrigation.

En plus des activités agricoles, le jeune est un meunier, il gère son propre moulin qu'il a acquis en 2022 avec les revenus issus de l'agriculture. En effet, le jeune a une longue expérience des moulins, son père disposait d'un moulin dans le village, et depuis plus de 10 ans, il travaille sur le moulin et a même appris à les réparer en observant le réparateur qui venait à l'époque pour les réparations. Donc en plus d'être meunier, le jeune répare les autres moulins des villages voisins qui font appel à lui en cas de panne. Cela constitue une autre source de revenus qu'il injecte dans la production et les dépenses familiales.

Tableau 14: Système d'activités d'un jeune de Zuraré Sabra

Activités conduites	Cultures pluviales (juin-octobre) mil, sorgho, niébé, arachide	Cultures irriguées (novembre-mai)	Élevage des petits ruminants	Meunier, réparateur de Moulin
Sources de financements	Cultures irriguées, ventes des ruminants	Ventes du niébé, arachide, revenus issus du moulin	Cultures irriguées, valorisation résidus récolte	Cultures irriguées
Destination des Produits	Entretien famille (habillement, santé, mariage baptême)	Achats des ruminants, achat de vivres et entretien de la famille	Achats intrants, évènements sociaux (fêtes, baptêmes)	Achats des ruminants et intrants
Types d'utilisation	Auto-consommation et fonctionnement	Investissement et fonctionnement	Fonctionnement	Investissement et fonctionnement



La vente des productions irriguées se fait bord-champs pour les principales cultures irriguées (oignon, chou). L'arachide se vend sur le marché hebdomadaire d'un village voisin. Pour l'oignon, c'est un commerçant du village voisin, lui-même producteur, qui assure l'achat de la production pour acheminer vers la Côte d'Ivoire. Comme le village est accessible, le chou est acheté par des commerçants de Niamey qui viennent acheter jusqu'au site de production. Il arrive que les prix soient bas, c'est pourquoi les producteurs du village, dont les jeunes, sont plus attirés par la production du chou en saison sèche chaude, l'offre est moindre en cette période et le prix est meilleur mais les conditions de production sont quand même difficiles.

Pour l'accès aux intrants, il existe dans le village un détaillant qui assure la commercialisation des engrais et semences bien que la qualité des engrais ne soit pas garantie. Le carburant est aussi disponible localement. Il arrive qu'il y ait des ventes d'engrais subventionnées par l'Etat au niveau de la commune. C'est avec les produits de la vente de l'arachide produit en culture pluviale que le jeune achète les intrants pour les cultures maraichères irriguées, et il lui arrive aussi de chercher des crédits auprès des parents lorsque cela ne suffit pas.

Le jeune est membre d'une société coopérative du village, qui lui a facilité l'accès au financement, avec l'appui de la CRA. En effet c'est la coopérative qui a joué le rôle d'intermédiaire entre les jeunes et la banque : mobilisation de l'apport personnel, obtention des pièces d'état civil, procédure d'ouverture/gestion de compte bancaire, implication des jeunes pour le remboursement des crédits.

La jeune applique certaines compétences acquises lors de la formation des jeunes : compost, apport d'engrais, utilisation de bio-pesticide, pépinière maraichère, et respect des densités de semis. Ces connaissances sont partagées avec ses voisins qui lui demandent conseil : « Mes voisins visitent ma parcelle et demandent des conseils, avec la formation et l'appui à l'installation nos revenus ont augmenté (entretien avec le jeune de Zuraré Sabra).



II.4.4 Trajectoires des jeunes autonomes qui ont réussi leur installation en agriculture et qui sont partis en exode pour une durée supérieure à deux ans avant leur installation

Ils sont au nombre de 8 jeunes dans l'effectif des enquêtés. Ils sont issues des zones Centre un peu plus au Nord que les cas précédents. Leurs destinations privilégiées sont la Libye ou les pays de l'Afrique centrale contrairement aux autres groupes qui vont plus vers la zone CEDEAO. Cela peut être lié à des habitudes de longue date, en effet les jeunes se déplacent plus vers les pays et les villes où ils ont des parents, amis et connaissances déjà installés. Nous notons aussi que l'installation en agriculture demande plus de capital dans ces villages car la nappe est beaucoup plus profonde que les villages précédents ; ainsi que le cas spécifique de la ville de Tahoua (chef-lieu de région) où le coût de la main d'œuvre agricole est la plus élevée comparativement aux autres sites des productions irriguées (données CGEF CRA), en effet le site est collé à la ville de Tahoua avec pour conséquences de nombreux « nouveaux propriétaires » (fonctionnaires, autres salariés) qui emploient essentiellement de la main d'œuvre rémunérée (permanente ou occasionnelle). On note également une faible participation de la main d'œuvre familiale car la plupart des bras valide des familles sont occupés par d'autres activités lucratives.

La trajectoire de vie de ces jeunes diffère de celle des jeunes pratiquant l'exode saisonnier par temps de séjour qui est plus long, par les pays de destinations souvent hors de la zone UMEOA, de la constitution d'épargne qui semble être plus importante pour ce groupe mais également des expériences capitalisées dans le domaine de l'agriculture pour certains jeunes qui ont travaillé comme ouvrier agricole particulièrement en Libye. Il faut quand même noter que ces jeunes rencontrent des difficultés, des multiples tracasserie routières, des conditions de séjours difficiles. Les objectifs de leur exode sont pour la plupart des jeunes de la ville de Tahoua, la constitution d'une épargne pour faire du commerce lors du retour au pays ou pour des jeunes des zones rurales, la constitution d'une épargne pour investir dans la production.

Certains jeunes de Tahoua de retour ont commencé à faire du commerce associé à l'agriculture ou commencé le commerce et par la suite ils ont abandonné cette activité pour se lancer dans l'agriculture. Pour la ville de Tahoua, nous avons deux facteurs particuliers qui ont contribué à l'installation des jeunes en agriculture :

- La pratique de l'agriculture péri-urbaine est un facteur de réussite à l'installation des jeunes en agriculture, en effet la ville offre des opportunités d'accès aux marchés et de diversification des cultures liées à la demande de la population urbaine. Les jeunes installés autour de la ville ont la particularité de plus diversifier les cultures, de conduire des cultures à cycle court et de tisser des relations avec les revendeurs de la ville.
- La modernisation de l'agriculture avec équipement d'irrigation moins fastidieux (motopompe, réseau californien), « *je travaillais avec mon papa dans les cultures irriguées avec des moyens traditionnels (puisard) c'était difficile. J'ai abandonné pour partir en Libye, de retour en 2010, je constate que l'agriculture se modernise avec les groupes motopompe, des forages et réseaux californien et donc j'ai décidé de rester pour produire, avant c'était pénible mais maintenant ça change* » (entretien avec le jeune de Tahoua)



Parcours de deux jeunes de la ville de Tahoua

– Monographie 4 : Jeune 1 de la ville de Tahoua

Agé de 39 ans, jamais scolarisé, il est marié à deux femmes et père de six enfants. Cela fait sept ans que le jeune est installé en agriculture.

A l'âge de 23 ans, ce jeune part en Libye où il a travaillé comme ouvrier agricole, pour un séjour de trois ans. Il a observé qu'en Libye l'agriculture est plus productive et que souvent il faut ramasser des cailloux pour disposer de terres arables et les équiper de forages plus profonds. A son retour, avec les ressources qu'il a amassées, le jeune s'est marié et est devenu autonome. Il s'est mis à faire du commerce (aliments, cosmétique et article divers) et du maraichage.

Le foncier lui a été accordé à titre de prêt par un de ses parents durant deux ans. Ainsi le jeune s'est lancé dans la production maraichère notamment l'oignon, la tomate et le moringa. Pour les cultures pluviales, ce sont des champs dunaires familiaux, et comme chaque membre de la famille, il a pu en exploiter une partie.

En moins de sept ans, le jeune a acheté son propre terrain pour les productions irriguées de 1,5 hectares principalement grâce aux ressources financières issues de la vente de sa production maraichère. La parcelle est sécurisée à son nom avec une attestation de vente délivrée par la commission foncière de base (cofob).

Avec l'augmentation de ses activités de production agricole, le jeune a abandonné le petit commerce : « je n'ai plus de temps pour rester gérer la boutique, et quelqu'un d'autre ne peut pas me gérer ça » (entretien avec le jeune de Tahoua). Il a donc fait le choix d'abandonner le commerce et de plutôt investir dans l'embauche des petits et gros ruminants ce qui lui permet aussi de mieux valoriser les résidus de récolte.

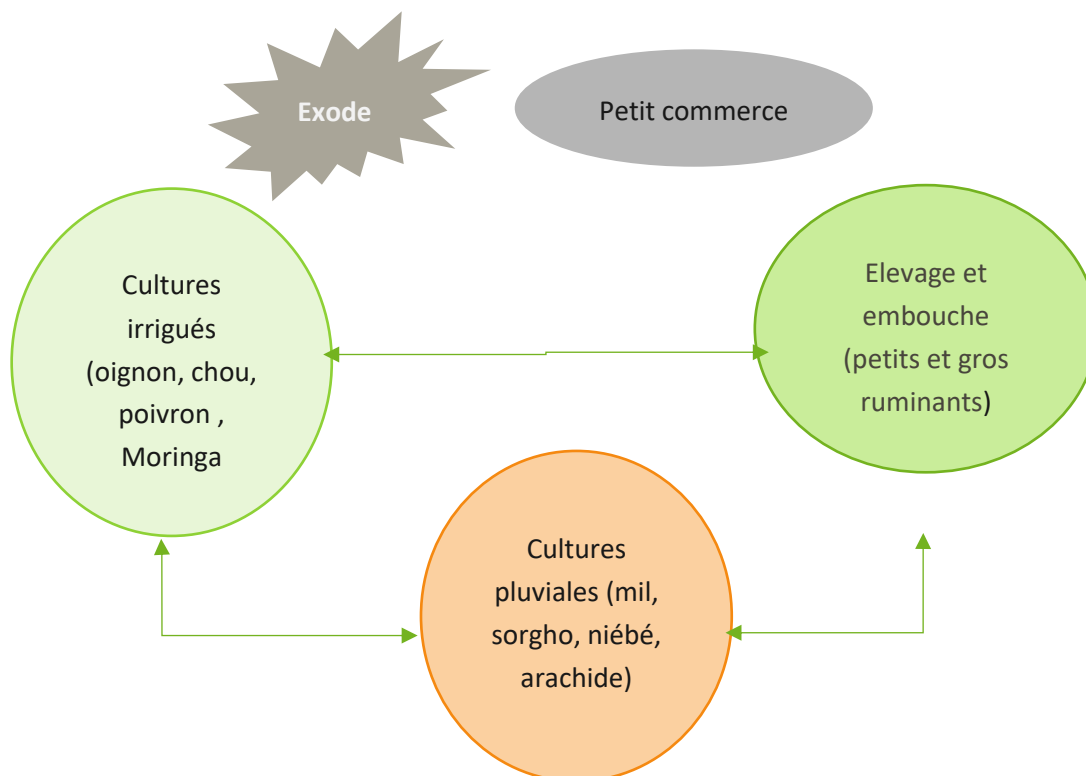


Figure 6 : système d'activité d'un jeune de Tahoua ville



Avec la proximité de la ville, le jeune a planté du moringa dans ses parcelles, cela lui rapporte en moyenne 100 000 FCFA par mois qu'il utilise pour acheter le carburant de la motopompe pour l'irrigation et les engrais, et pour prendre en charge la main d'œuvre. En effet les feuilles de moringa, sont un produit frais très demandé en ville et les acheteurs, principalement les femmes, partent jusqu'au site pour acheter la production qu'elles cueillent elles-mêmes toutes les deux semaines.

Avec la vente des productions maraichères, le jeune achète des animaux, de même en cas de besoin, ces animaux engraisés sont vendus pour couvrir les charges de la production agricole, acheter les vivres pour la famille, financer les événements sociaux (fêtes, baptêmes, mariages).

Les céréales issues de l'agriculture pluviale sont essentiellement destinées à l'autoconsommation.

En plus de la main d'œuvre saisonnière (selon l'intensité des activités), durant cinq à six mois, il emploie comme ouvrier agricole deux jeunes issus des zones rurales et recherchant du travail dans les exploitations agricoles, pour un salaire mensuel de 30 000 FCFA par jeune qui leur est versé en fin de campagne. Ces deux jeunes sont aussi nourris par l'employeur.

Concernant les acquis de la formation des jeunes agriculteurs dispensée par la CRA, il a adopté la technique de production du compost rapide, les techniques de production de pépinière, et arrive même à produire ses plants de chou et d'oignon et à vendre le surplus.

Le FCP a été un appui qui a lui permis de se doter des équipements d'irrigation (forage, groupes motopompe, réseaux californien), cela à contribuer à augmenter la superficie de production en irrigué.

Pour l'accès au marché, il dispose d'un réseau de relations avec les commerçants maraichers de la ville de Tahoua et de commerçantes spécialisées dans la vente du moringa. Il arrive pour l'oignon que l'offre sur les marchés dépasse la demande et dans ces conditions, les prix baissent et il lui faut chercher donc d'autre catégories d'acheteurs (intermédiaires, grossistes).

Quel est le soutien de la famille ?

Lorsque le jeune a décidé d'abandonner le commerce pour plus se consacrer à l'agriculture, certains membres de sa famille n'avaient pas apprécié cela, mais avec les résultats obtenus, il est désormais félicité et appuie financièrement la grande famille (achat vivre, habillements).

« Avant, la famille n'a pas beaucoup cru, mais avec les résultats qui sont là, ils sont satisfaits de mon choix. Si le métier te permet de vivre décemment, de ne pas tendre la main auprès des gens, tu es respecté dans ta famille et dans la communauté. Avec l'agriculture, j'ai épousé une deuxième femme, j'ai construit un logement que je mets en location ». (entretien avec le jeune de Tahoua 1).

De plus en plus les jeunes s'installent dans l'agriculture : « Aujourd'hui il y'a un retour des jeunes à la terre, un des indicateurs c'est que le terrain a de plus en plus de la valeur et ce sont les jeunes qui l'achètent, ces jeunes qui reviennent d'exode ou qui envoient de l'argent pour les acheter des parcelles de production » (entretien avec le jeune de Tahoua 1).

Ce jeune a été élu président d'une société coopérative (SCOOP) au niveau de son site de production, la SCOOP est membre d'une union des producteurs du bassin de production. C'est avec la SCOOP que la demande de financement à coût partagés (FCP) a été introduite auprès



de la Banque agricole du Niger (BAGRI), la SCOOP a pour objectif de constituer des fonds afin de venir en aide à ses membres en cas de difficultés par exemple panne de motopompe, achat intrants, mais aussi pour bénéficier des opportunités qu'offrent les projets d'appui au développement agricole, et pour échanger sur les défis que doivent affronter des producteurs.

Désormais, la grande préoccupation concerne l'eau et comment faire face à la baisse du niveau de la nappe phréatique, tout en réduisant les charges liées à l'irrigation. Pour cela, les jeunes producteurs ont effectué une 2^{ème} demande de FCP pour l'obtention de kits d'irrigation solaires. Le jeune souhaiterait être accompagné dans la conduite de l'élevage notamment l'embouche, être renforcé sur les soins, l'alimentation des animaux, sur la diversification des cultures et l'accès aux marchés.

Sa vision est de moderniser son exploitation comme celle qu'il a vue en Libye avec les équipements solaires et investir dans la transformation des produits agricoles, telle que l'arachide en huile.

L'insuffisance de l'eau pour l'irrigation due à la baisse de la nappe phréatique en année de faible écoulement des koris qui rechargent la nappe, l'ensablement de la vallée impactent fortement la production sur ce site. De même, la baisse du prix de l'oignon joue sur la marge brute d'exploitation. En effet les producteurs de la ville de Tahoua ont plus de problème d'accès au marché pour l'oignon comparativement aux principaux bassins de production, cela pourrait être liée par sa position géographiquement éloignée des grandes zones de production, mais également d'une faible structuration du réseau d'acteurs de la commercialisation de l'oignon (intermédiaires locaux, acheteurs étrangers, aires de collecte).

Résultats économiques de l'exploitation du jeune de Tahoua 1, de la campagne sèche -froide d'oignon 2022-2023 (superficie emblavée 3 500 m²).

Tableau 15 : résultats d'exploitation d'un jeune de Tahoua 1

Superficie exploitée en oignon	Charges d'exploitation FCFA	Valeur de la production en FCFA	Marge brute en FCFA
3 500 m ²	608 000	671 000	63 000
1 ha	1 737 143	1 917 143	180 000

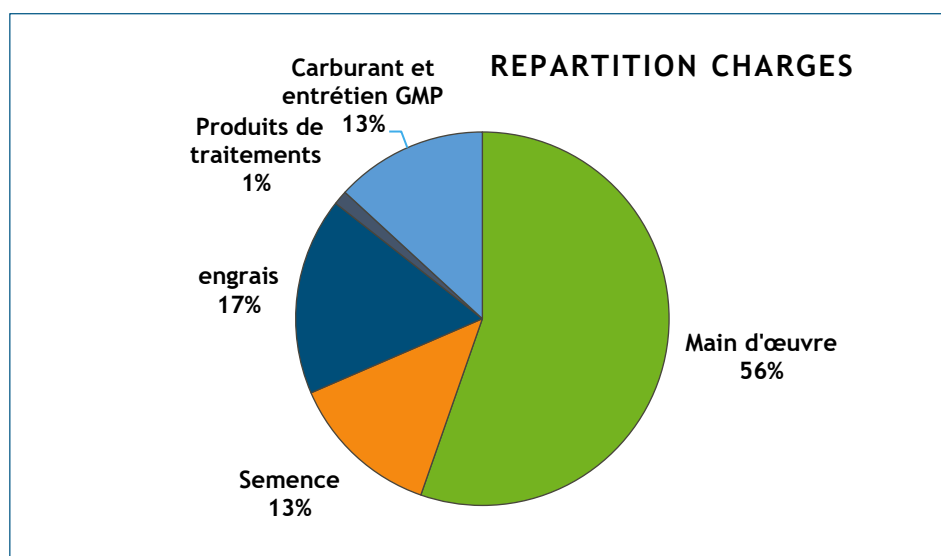


Figure 7: répartition des charges d'exploitation d'un jeune de Tahoua 1



Pour une superficie de 3 500 m², les charges opérationnelles sont de 608 000 FCFA, la main d'œuvre 336 500 FCFA représente 56%. On constate que ce jeune n'a pas dégagé une marge brute intéressante, cela est lié à la baisse du prix de l'oignon (le Kg d'oignon à 100 FCFA), aux charges opérationnelles élevées (coût de la main d'œuvre, irrigation, cherté des engrais) et à un rendement de 17 tonnes par ha, de 10% inférieur à la moyenne du site qui se situe à 19 tonnes par ha ces dernières années. La baisse du rendement est la résultante des difficultés d'accès à l'eau pour l'irrigation, en effet certains producteurs de la zone ont été contraints d'abandonner les cultures maraichères par insuffisance d'eau liée à la baisse de la nappe phréatique.

– *Monographie 5 : Jeune 2 de la ville de Tahoua*

Agé de 40 ans, non scolarisé il est marié à 1 femme et père de 8 enfants, le jeune acquiert son autonomie après son mariage, un lopin de terre lui a été concédé pour les cultures pluviales.

Il a effectué quatre séjours en Libye pour une durée de 9 ans dans les exploitations agricoles comme ouvrier agricole.

A partir de 2010, après son dernier séjour en Libye, le jeune constate que dans sa zone d'origine (vallée de Tadis autour de la ville Tahoua) l'agriculture se modernise avec les groupes motopompe, les forages et réseaux californien.

Il décide alors de rester travailler sur le conseil de ses amis, ces derniers l'ont appuyé en semence de poivron, et d'une motopompe ; un autre ami lui a prêté un lopin de terre. Cette année-là, le jeune a produit du niébé en hivernage et a vendu sa production pour financer l'achat de carburant.

Avec la vente de la production de la culture irriguée (poivron), le jeune a noté qu'il peut gagner sa vie avec la production maraichère : « J'ai remarqué que je gagnais ici et que là-bas je souffrais » (entretien avec le jeune 2 Tahoua).

Le jeune reconnaît qu'il a beaucoup appris en Libye dans le domaine du maraichage et que ses connaissances sont valorisées dans la conduite de son exploitation.

Après plus de cinq ans sur une parcelle de prêt, maintenant le jeune loue un autre terrain pour la production et a diversifié les cultures irriguées : moringa, tomate, oignon, maïs, arachide et poivron. Il a développé l'embouche de petit ruminants et le service taxi-moto, ces activités se complètent et contribuent à l'entretien de la famille. Le jeune emploie deux salariés sur quatre mois à raison de 20 000 FCFA/mois et par jeune.

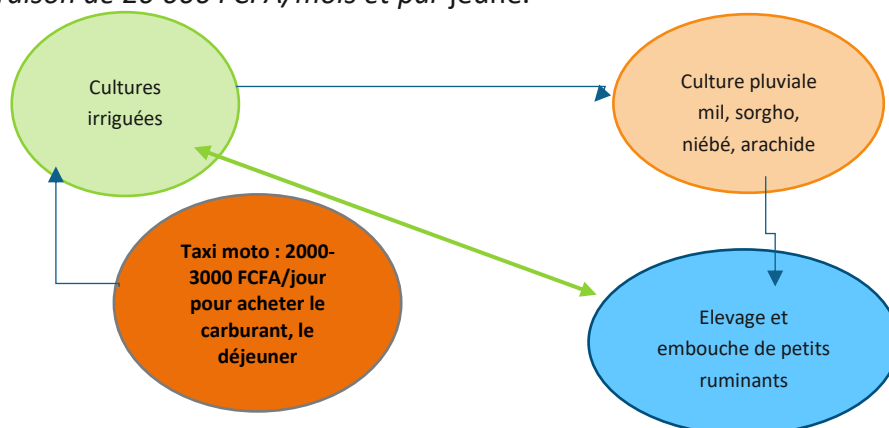


Figure 8 : Système d'activités d'un jeune2 de Tahoua



Le jeune a tissé des relations avec les revendeurs de produits maraichers auxquels il vend ses productions irriguées ; il arrive que le jeune cède la production à crédit en étant payé une à deux semaines après.

La tomate et le poivron sont séchés pour conservation et peuvent être vendus lorsque le prix est plus rémunérateur.

Les préoccupations soulevées par le jeune concernent la baisse de la nappe phréatique et la rupture de l'alimentation en gaz butane pour l'irrigation ; c'est pourquoi pour la seconde demande de financement, le jeune a choisi les équipements d'irrigation solaires (panneaux solaires, motopompe solaire). De plus, le jeune a des difficultés à solutionner les dégâts des parasites sur les cultures.

Pour l'accompagnement, le jeune souhaiterait être formé sur la santé et l'alimentation des animaux, « on achète des produits vétérinaires dans la rue selon la proposition du vendeur qui lui-même n'est pas qualifié ». (entretien avec le jeune 2 de Tahoua).

En termes d'avenir, le jeune projette de foncer un forage profond dans la parcelle qu'il a héritée et qui n'est pas exploitée en irrigué par manque de forage, il compte aussi acheter le foncier : « Ces derniers temps, avec le prêt, dès qu'on constate que vous gagnez de l'argent, les gens peuvent récupérer leur terrain qu'ils vous ont prêté puisque tout est oral, pas de papier qui nous protège ». (entretien avec le jeune 2 de Tahoua).

- Parcours de deux jeunes installés du village de Kirari, commune de Keita.

Monographie 6 : Jeune 1 Kirari

Agé de 33 ans, marié à une femme, sans enfant

En 2013, le jeune décide de partir en exode en Libye, le séjour a duré deux ans ; « Je suis parti pour chercher de l'argent car si je reste ici je n'ai pas de quoi produire » ». (entretien avec le jeune 1 de Kirari).

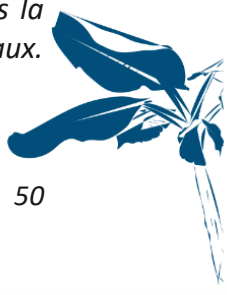
De retour en 2015, avec l'épargne constituée, il achète des équipements d'irrigation et loue un terrain pour la production d'oignon ; après la récolte, il repart en exode en Libye, car ce qu'il obtenu comme revenu tiré de la marge brute de sa production irriguée a été dépensé pour l'entretien de la famille.

Ce deuxième séjour a duré deux ans, le jeune exerçait comme ouvrier dans la vulcanisation (pneumatique) ; les revenus qu'il a obtenus avec cette activité ont été envoyés au village pour l'achat de deux vaches.

En 2018, c'est le retour de Libye et le jeune élève ses deux vaches qui lui ont donné deux velles. Après un an, il a vendu ses deux génisses pour effectuer un forage dans le champ familial et acheter un groupe motopompe. Pour le fonds de roulement, ses amis lui ont prêté de l'argent.

Pour cette campagne-là, le sac d'oignon de 120 kg s'est vendu à 8 000 FCFA, seulement et ses amis lui ont proposé de stocker et ont accepté qu'il retarde le remboursement des crédits ; lorsque le prix a atteint 12 000 FCFA, il a décidé de vendre et de rembourser ses dettes car il craignait qu'en poursuivant la conservation l'oignon pourrisse.

Depuis lors, chaque année, les deux mises bas des vaches lui permettent d'investir dans la production agricole ; de plus, il valorise les résidus des récoltes pour nourrir les animaux. (entretien avec un jeune de Kirari).



Le jeune a participé à la formation des jeunes agriculteurs en 2021 et il a bénéficié du FCP de 1 200 000 FCFA en 2022. Avec ce financement, il s'est doté d'un nouveau forage, une charrette, deux bœufs de trait et deux motopompes (il a donné une motopompe à son frère) et de 240 000 FCFA comme de fonds de roulement. Ce financement lui a permis d'éviter la vente des animaux pour financer la campagne. Concernant la formation, il a acquis certaines compétences telles que la production du compost rapide, la production des pépinières et les biopesticides.

Tableau 16 : Système d'activités du jeune 1 Kirari

Activités	Cultures irriguées (oignon, 2 campagnes)	Cultures pluviales mil+sorgho, niébé	Elevage petits et gros ruminant
Sources de financement	La vente animaux (achat intrants, prise en charge de la main d'œuvre et achat de GMP, FCP)	La vente des animaux permet aussi la prise en charge de la Main d'œuvre et la vente oignon	Revenu de l'exode ; La vente de la production permet d'acheter des animaux
Destination des revenus	Achat des animaux, location parcelle de production, entretien de la famille	Vivres pour la consommation familiale et Le fourrage pour l'alimentation des animaux	Achat des intrants et équipements pour l'irrigation, prise ne charge main d'œuvre, fêtes, évènements sociaux
Activité de réparation des Motopompes mais le jeune dispose de peu de temps pour se consacrer à cette activité, il préfère plus se consacrer à la gestion des activités de production, cependant il répare pour ses voisins.			

Il emploie un salarié agricole sur cinq mois et de la main d'œuvre saisonnière occasionnelle.

Le jeune à des projets pour l'avenir : construire un habitat moderne et plus diversifier ses activités : « j'aimerais diversifier mes sources de revenus par exemple acheter un tricycle pour le transport », (entretien avec le jeune de Kirari). Il demande aussi d'être accompagné en entrepreneuriat : « il arrive qu'avec la vente de l'oignon, j'ai assez d'argent, mais quoi faire alors ? » (entretien avec le jeune de Kirari).

Les principales contraintes sont les baisses de la nappe phréatique, qui entraîne des difficultés d'accès à l'eau pour l'irrigation, une usure précoce des motopompes par rapport à la durée de l'amortissement prévue et des charges liées à l'irrigations élevées.

Monographie 7 : Jeune 2 : Kirari

Agé de 35 ans, il est marié à deux femmes et père de six enfants, il est le premier garçon de la famille. C'est après le 1er mariage que le jeune acquiert son autonomie. Il a abandonné l'école avec un niveau 6ième pour l'école coranique durant quatre ans.



Après un exode en Côte d'Ivoire durant deux ans, le jeune décide de revenir pour repartir au Congo-Brazzaville de 2007 à 2013. De retour au village pour se marier en 2014, le jeune repart pour le Congo Brazzaville en 2015.

En 2017 il décide de rentrer au village pour s'occuper de ses deux moulins à grain et de son champ qu'il a acquis grâce à l'épargne accumulée. En effet, son séjour au Congo lui a permis d'acheter deux moulins, et un champ pour les cultures pluviales. Il s'installe dans l'agriculture en gérant son système d'activités.

Le jeune a participé à la formation des jeunes agriculteurs en 2021 et il a bénéficié le FCP de 720 000 FCFA en 2022. Avec ce financement, il s'est doté d'un forage, d'un groupe motopompe, d'une bouteille de gaz butane de 12 kg, des tuyauteries pour l'irrigation et de 140 000 FCFA comme fonds de roulement.

Tableau 17 : Système d'activités du jeune 2 Kirari

Système actuel d'activités	Cultures irriguées (oignon, tomate)	Cultures pluviales mil, sorgho, niébé	Deux moulins	Petit commerce au village (vivres et produits cosmétiques)	Elevage
Sources de financement	Revenus issus des 2 moulins, petit commerce crédit dans la famille	Revenus issus des 2 moulins +vente de l'oignon pour la prise en charge de la main d'œuvre	Exode	Revenus issus de la vente de l'oignon permet de renforcer la boutique	Vente de l'oignon
Destinations revenus	Achat des animaux, petit commerce	Autoconsommation et repas pour la main d'œuvre salariée	Contribue au financement de toutes les activités	Financement campagne, besoins famille	Vente au besoin pour financement campagne, baptême, fête

Le système d'activité développé par le jeune lui permet d'assurer la prise en charge de sa famille, d'aider financièrement ses parents, de gérer les événements sociaux (fêtes, baptêmes, mariage) et de faire des investissements en achetant du foncier et des animaux. Il ambitionne de construire une maison d'habitation en matériaux définitifs, d'effectuer le Pèlerinage et d'assurer l'éducation des enfants. A cause de la baisse de la nappe phréatique, **le problème d'accès à l'eau pour l'irrigation est devenu la préoccupation majeure pour le jeune** : « J'ai deux forages, un seul est productif ; j'irrigue entre 2-3 h du matin sur une de mes parcelles, j'étais obligé de contracter un prêt de 300 000 FCFA pour acheter plus de 300 mètres de tuyaux d'irrigation et une nouvelle motopompe pour pouvoir finir la campagne de la culture d'oignon », (entretien avec le jeune de Kirari)

La baisse de la nappe phréatique à partir de février est une menace réelle pour l'installation des jeunes en agriculture, tous les jeunes enquêtés exploitant le même bassin de production rencontrent ce problème. Les solutions trouvées par les producteurs sont de creuser des contre-puits de plus de 15 mètres de profondeur et foncer un forage de plus de 10 mètres à



l'intérieur avec tous les risques d'accident (éboulement du terrain). L'Etat et ses partenaires tentent d'apporter des solutions en construisant des seuils d'épandage tout au long du koris pour recharger la nappe.

Les effets de la baisse de la nappe phréatique se traduisent par des charges liées à l'irrigation de plus en plus élevées (résultats CGEF) et l'usure rapide des motopompes. Certains jeunes perdent la culture par manque d'eau d'irrigation en pleine campagne.

Le jeune a été suivi par la CRA dans le cadre du conseil de gestion à l'exploitation familiale pour une campagne (décembre-avril 2023) de production d'oignon, ses résultats se présentent comme suit :

Tableau 18: Résultats d'exploitation d'un jeune 2 de Kirari

Superficie	Charges opérationnelles d'exploitation en FCFA	Valeur de la production en F.CFA	Marge brute en FCFA
6 280 m ²	775 500	1 600 000	824 500
1 hectare	1 234 873	2 547 771	1 312 898

Pour mettre en valeur 6 280 m², le jeune a eu a dépensé 775 500 FCFA. La main d'œuvre représente 48%, l'achat de semences 19%, le carburant entretien motopompe 16% constituent les principales postes de dépenses pour ce jeune producteur.

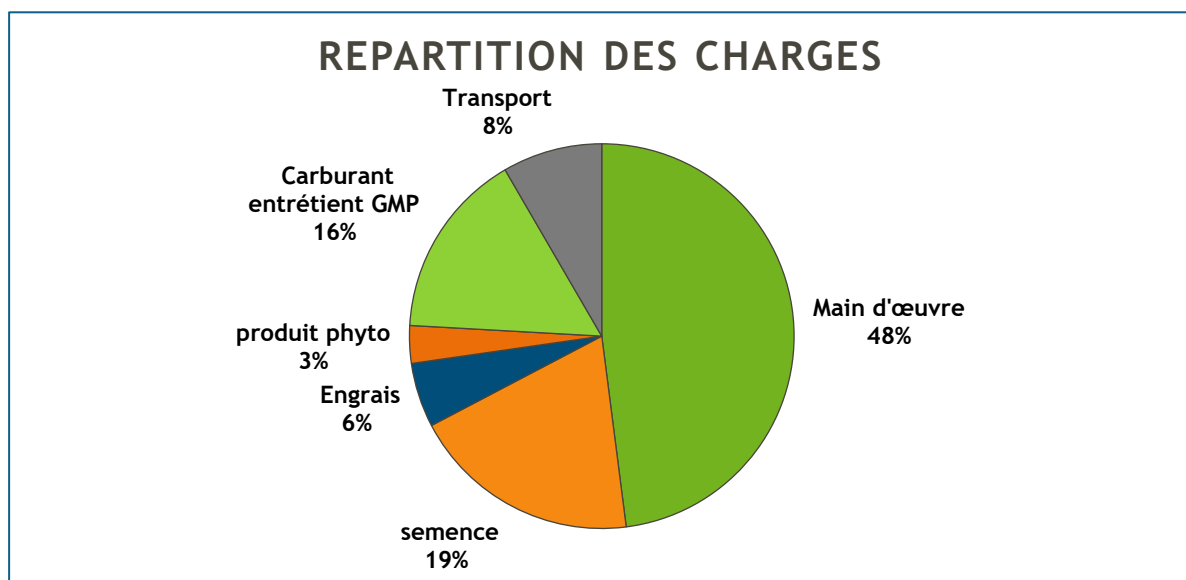


Figure 9: Répartition charges d'exploitation d'un jeune 2 de Kirari



II.4.5 Trajectoires des jeunes autonomes, installation mitigée

Nous avons défini comme installation mitigée les jeunes dont les revenus d'exploitation à ce stade sont essentiellement consommés dans l'achat des vivres pour la famille, ce groupe de jeunes n'arrive pas à accumuler de l'épargne, ils cherchent le plus souvent des crédits au village, ou sont contraints de travailler comme ouvrier agricole pour pouvoir financer leur propre exploitation.

- *Monographie 8 : La trajectoire d'un jeune autonome du village de Bagaye avec installation mitigée en agriculture.*

Tableau 19: Trajectoire des autonomes, installation mitigée

Périodes de vie	0-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	26-30 ans	31-32 ans	33-34	34 -36 ans	37ans
<i>Dimension Sociale</i>	<i>Vit avec ses parents</i>	<i>Exode en Côte d'Ivoire</i>	<i>Retour au village pour le mariage et repart en Côte d'Ivoire pour 4 ans</i>	<i>Retour au village pour partir en Libye pour un séjour de 3 ans</i>	<i>Retour au village</i>	<i>Repart en Libye pour 9 mois</i>	<i>S'installe au village</i>	<i>Tente l'aventure d'aller en Europe</i>
<i>Dimension Economique</i>	<i>Participe aux activités familiales</i>	<i>Revenus servant à l'entretien de la famille</i>		<i>Constitution de l'épargne pour démarrer la production</i>	<i>démarre les cultures irriguées mais rate la production, semence non adaptée,</i>	<i>Epargne, achat d'équipement pour la production</i>	<i>investi dans la production comme la production, bénéficie du FCP⁵</i>	<i>Perte de son capital de production et tente de se relever</i>
<i>Dimension Cognitive</i>	<i>Ecole coranique au village</i>	<i>Capitalise l'expérience de vie</i>		<i>Apprentissage dans la production</i>		<i>Gère son exploitation à distance</i>	<i>Formation des jeunes</i>	<i>Gère son exploitation</i>

Tout commençait à marcher pour le jeune, avec le foncier hérité et les équipement acquis avec l'épargne accumulée lors de son exode en Libye. En production irriguée sèche-froide (Novembre-mars), il produit de l'oignon, du piment dont la vente sert à l'achat des vivres et le financement de la campagne de production du maraichage en hivernage.

En hivernage il produit en plus des cultures vivrières (mil, sorgho, niébé), du poivron, de l'oignon et du piment, qui lui permettent de disposer des ressources pour l'entretien de la famille et contribuer à la campagne de la saison sèche-froide.

Autre activité du jeune, la coiffure lui permet de financer les activités de la production des cultures irrigués (achat des semences, les engrais, le carburants). En hivernage, il a beaucoup

⁵ Financement à coût partagés



d'activité de coiffure car, les jeunes sont de retour d'exode pendant cette période et ce qu'il gagne dans cette activité est réservé à l'achat des intrants.

La formation des jeunes et le FCP ont permis une maturité des jeunes et une mise en confiance : « On a compris qu'on peut gagner en commençant seul jusqu'à pouvoir engager des ouvriers agricoles » (entretien avec un jeune de Bagaye).

En 2022-2023, le jeune tente l'aventure avec la complicité d'un de ses amis : partir en Europe via le Ghana où il existerait un facilitateur pour l'obtention d'un visa. « On nous a dit là-bas on cherche les ouvriers agricoles or moi je sais le faire, et donc j'étais convaincu que c'était pour moi afin de disposer de ressources pour investir dans l'agriculture car on a des compétences mais on n'a pas assez des moyens », (entretien avec le jeune de Bagaye).

Le jeune, convaincu par son ami qui est dans un réseau au Ghana qu'ils peuvent aller en Europe via le Ghana, s'est en fait mis en contact avec un réseau d'escrocs au Ghana : « Nous avons tout perdu ; c'était un de mes amis qui nous mis en contact avec ce réseau. On a fait le passeport au Niger, on devait avoir le visa au Ghana », (entretien avec le jeune de Bagaye).

De retour au village la jeune tente de se relever pour reprendre sa production agricole : « Je suis en train de voir comment reprendre la production, si je trouve des semences je vais m'y mettre », (entretien avec le jeune de Bagaye).

Les parents du jeune n'ont pas voulu que le jeune s'engage dans cette aventure, mais le jeune visait loin : « Ce que je gagnais, j'arrivais à satisfaire mes besoins avant ce voyage, je commençais à être un exemple dans la communauté car même si c'est un enfant que j'envoie pour chercher un prêt, pas de soucis on sait que je vais rembourser. C'est avec ce voyage qu'on a compris que notre travail a de la valeur car les gens qui viennent vous souhaiter bon retour nous le disent. Ce sont les moyens qui nous font défaut nous avons du foncier » (entretien avec le jeune de Bagaye).

L'installation n'étant jamais linéaire, ce jeune pourrait se relever avec un accompagnement au cours de son installation. Ceci a aussi été relevé lors de l'entretien avec le jeune : « Il faut nous suivre pour connaître nos problèmes, le 1^{er} appui c'était des équipements ; maintenant nous avons d'autre besoin, avoir l'avis du jeune, de quoi le jeune a besoin ? on a maintenant des connaissances, on produit peu mais bien en respectant les techniques apprises, ceux qui produisent plus ce sont ceux qui ont plus des moyens que nous, maintenant il nous faut des fonds de roulement pour un crédit à cycle court, on serait en mesure de rembourser » (entretien avec le jeune de bagaye).



- Monographie 9 : Trajectoire d'un jeune autonome du village de Sabon GARI avec installation mitigée en agriculture

Tableau 20 : trajectoire d'un jeune de Sabon Gari

Trajectoire de vie	0-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	26-30 ans	31-37 ans
Dimension Sociale	Vit avec les parents		Mariage	Autonome	Autonome
Dimension Economique	Participe aux activités de la famille	Exode saisonnier	Exode saisonnier (pas d'épargne), prise en charge de la famille	Production pluviale et irriguées avec des emprunts	Installation en agriculture avec des emprunts d'argent, ouvrier agricole dans d'autres exploitations agricoles
Dimension Cognitive	Ecole coranique saisonnière au Nigeria	Capitalise des expériences production et gestion de son exploitation			Formation des jeunes et du FCP ; gère son exploitation

Le jeune a fréquenté l'école coranique au Nigeria après les récoltes des cultures pluviales pour une durée de 3-4 mois. A l'âge adulte, il opte pour l'exode saisonnier (4-5 mois) au Nigeria, cela a duré plus de six ans où il exerce la vente de chaussures et la vente d'eau avec les pousse-pousse. L'insécurité a poussé le jeune à rentrer au village définitivement et s'installer en agriculture. Cependant, il n'a pas pu constituer d'épargne lors de ses séjours au Nigeria, or la production irriguée demande des moyens pour les intrants et les équipements. Il a hérité du foncier pour les cultures pluviales mais pour les cultures irriguées, il loue un lopin de terre : « le propriétaire cultive en hivernage son champ et moi je cultive en contre saison » (entretien avec le jeune de Sabon Gari).

Le jeune cherche des crédits au village, travaille comme ouvrier agricole chez certains producteurs, mène de petites activités génératrices de revenus : vente de bois de feu, de tiges de mil, réparation de lampe torche) pour pouvoir couvrir ses coûts de production et subvenir aux besoins de sa famille.

Le financement à coût partagés ne lui a pas permis d'épargner ni d'accroître ses sources de revenus comme certains autres jeunes financés. En effet dans le cadre du financement à coût partagés, en mars 2022, le jeune a obtenu un financement de 908 400 FCFA qui lui ont permis d'acquérir une charrette, deux bœufs de trait, une motopompe et des tuyaux pour l'irrigation, les échéanciers de remboursement sont callés sur deux semestres. Ce temps pour rembourser le crédit à l'institution financière est très court pour ce jeune « C'est en pleine activité qu'on nous a dit qu'il est temps de rembourser alors j'ai vendu les deux bœufs pour effectuer le premier versement, rien n'est resté, le second versement est en cours, l'oignon n'a pas beaucoup donné, le poivron et autres cultures c'est pour l'achats des vivres », (entretien avec le jeune de Sabon Gari).

Avec le FCP, le jeune a plus eu le temps pour travailler dans sa parcelle en réduisant le travail comme ouvrier, il a aussi fait des dépenses pour le mariage de sa fille. Cependant il n'a pas encore développé d'autres activités telle que l'élevage, le jeune a remarqué qu'avec les deux bœufs du FCP qu'il peut gagner de l'argent. Dans le cas de crédit octroyé par des personnes privées, c'est de l'argent qui est avancé aux emprunteurs et qu'ils rembourseront en nature : «



ici , on peut t'avancer 15 000 FCFA pour une TIA (1,5 kg) de semence or ce même TIA peut se vendre à 30 000 FCFA à la récolte »(entretien avec le jeune de Sabon Gari).

- Monographie 10 : Trajectoire d'un jeune autonome du Village de Koundigué avec installation mitigée en agriculture

Tableau 21 : trajectoire des jeunes installation mitigées

Trajectoire de vie	0-15 ans	16-20 ans	21-25 ans	26-31ans	32-33 ans
Dimension Sociale	Vit avec les parents			Mariage + autonomie	Autonome
Dimension Economique	Participe aux activités de la famille cultures pluviales		Participe aux activités de la famille cultures pluviales +Exode saisonnier	Productions pluviales et irriguées	Installation en agriculture avec le FCP
Dimension Cognitive	Ecole primaire au village +apprentissage	Acquiert l'expérience en production pluviales	Capitalise des expériences de vie	Participe à la Formation des jeunes, gère son exploitation	Gère son exploitation

Pendant une dizaine d'années le jeune est parti en exode saisonnier après les cultures pluviales vivrières. C'est avec la promesse du financement dans le cadre de la formation des jeunes agriculteurs de la CRA que le jeune a décidé de rester pour produire en irrigué. Il a hérité du foncier pour les cultures pluviales mais pour les cultures irriguées, ce sont des parcelles en location. Il a commencé avec l'emprunt qu'il rembourse en nature pour financer certaines charges (carburant, semences) liées à la production.

Il pratique d'autres activités telles que le chargement des camions au niveau de l'aire de collecte d'oignon, la maçonnerie, la confection des briques et aussi, la main d'œuvre agricole. Ce système permet au jeune de produire mais l'essentiel des revenus est consommé dans l'entretien de la famille (achats de vivres, santé, baptême, fêtes, habits etc.). Dans le cadre du FCP, le jeune a bénéficié en février 2022 de deux bœufs, une motopompe et un forage maraicher (9 m de profondeur). 50% du montant doit être remboursé en deux semestres. Un bœuf a été vendu pour investir dans la production.

- Le 1^{er} remboursement 174 000 FCFA a été effectué avec la vente de l'oignon
- Le 2^{ème} remboursement 174 000 FCFA n'a pas encore été effectué.

Pour ce jeune, le financement a été obtenu avec un retard de plus de deux mois après le démarrage de la production, et la 1^{ère} échéance de remboursement est arrivée à terme et doit être effectuée au moment où le jeune a besoin des ressources pour débiter la campagne sèche-froide d'oignon, ce qui a limité le projet de produire plus en emblavant plus de superficie. L'essentiel des revenus va vers l'entretien de la famille, pas d'épargne ni de réalisation, plus d'emprunt pour financer la production.



- Monographie 11 : Trajectoire d'un jeune autonome du village de Guidan Foko avec installation mitigée en agriculture

Tableau 22 : trajectoire d'un jeune de Guidan Fako avec installation mitigée

Trajectoire de vie	0-15 ans	15-20 ans	21-25 ans
Dimension Sociale	Vit en famille		Mariage et autonomie
Dimension Economique	Participe aux activités de la famille	Participe aux activités de la famille et ouvrier agricole dans les parcelles d'oignon, chantiers des routes,	Production cultures pluviales et irriguées avec le FCP, ouvrier agricole dans d'autres exploitations,
Dimension Cognitive	Ecole coranique au village	Acquiert de l'expérience des activités menées	Participe à la formation des jeunes agriculteurs

Jamais parti en exode par manque de ressources financières, le jeune fréquenta l'école coranique au village, qu'il a très vite abandonnée pour se consacrer au travail dans les champs avec son père en culture pluviale (juin-octobre).

En contre saison (cultures irriguées, entre novembre-mars), le jeune travaille comme ouvrier agricole pour se procurer des revenus dans les parcelles d'oignon au niveau des villages voisins. Ce travail dure cinq mois. Le jeune travaille aussi occasionnellement dans les chantiers (routes, caniveaux). Pour ce dernier type d'activité, le jeune a décidé d'abandonner car il a travaillé dans un chantier durant six mois sans être payé (le chef de chantier a fui). Depuis il a décidé de rester au village pour les cultures pluviales, en effet par manque de ressources financières le jeune n'était pas en mesure de produire en irrigué.

C'est ainsi qu'arrive la formation de la CRA en 2019 et le financement à coût partagés (FCP) qui a permis au jeune de démarrer les productions irriguées en 2020.

Accès au foncier

- Cultures pluviales, c'est un prêt de sa maman, la mère du jeune a hérité d'un champ qu'elle a mis à sa disposition ;
- Cultures irriguées, c'est un prêt ; c'est un champ du grand-père paternel que certains membres de la famille exploitent, « le champ est très petit pour être réparti entre les héritiers »

Le FCP a permis au jeune de disposer d'un forage + équipement d'exhaure (groupe motopompe et tuyauterie d'irrigation).

- 1^{ère} année de production : les oignons (25 sacs de 120 kg) ont servi à rembourser le crédit (102 000 FCFA) de l'institution financière, le groupe motopompe (GMP) est usé et hors d'état en 1 campagne, lié surtout à la profondeur de la nappe ;
- 2^{ème} année de production : utilisation du GMP d'un frère dont le but est d'accompagner le jeune pour pouvoir développer son exploitation en acquérant de nouveaux équipements (GMP) ;
« L'essentiel des revenus obtenus sont destinés à l'achat des vivres pour la famille »
- 3^{ème} année de production : un prêt de 100 000 FCFA a été contracté auprès d'un frère pour financer la production d'oignon. La valeur de la production obtenue est 240 000 FCFA. Le jeune rembourse le crédit (42% des revenus de la vente de la production) le



reste a servi à l'achat des vivres pour la famille. Le jeune effectue lui-même la plupart de ses travaux, il n'emploie pas de main d'œuvre par manque de moyens financiers, il ne peut emblaver qu'une petite superficie.

« Par manque de ressources, on ne peut pas faire beaucoup de production, et avec le système du crédit j'ai peur si cela ne donne pas c'est un problème, on peut t'amener jusqu'à la gendarmerie, ici au village ce sont les parents qui ont les moyens qui octroient le crédit à leurs gens ; c'est pourquoi certains jeunes sont contraints d'aller travailler comme ouvrier agricole dans d'autres villages », (entretien avec le jeune de Guidan Fako).

Pour leur projet d'avenir, la catégorie des jeunes dont l'installation reste précaire est encore à la recherche de l'autonomie alimentaire, et de disposer d'autres activités telles que l'élevage (embouche) qui génèrent rapidement des revenus pour disposer de fonds de roulement leur permettant d'investir dans la production, ainsi que la diversification des cultures pluviales (arachide) pour disposer de revenus pouvant supporter les cultures irriguées et acheter le foncier.

Le Financement à coût partagés (FCP) peut les aider à réaliser leurs projets, mais pour cela les modalités d'intervention du FCP doivent être adaptées aux préoccupations de ces jeunes telles qu'observées dans cette étude : besoin en fonds de roulements à rendre disponible avant la saison de culture avec des échéanciers de remboursement liés à l'activité.

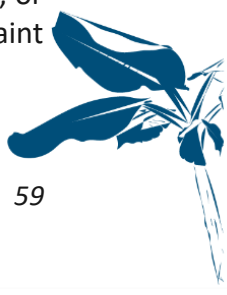
De l'analyse des cas présentés, nous avons identifié un certain nombre de facteurs clés qui conduisent à une installation précaire / mitigée.

- Le niveau d'expérience en cultures irriguées des jeunes sans ressources propres couplés à un financement qui n'est pas adapté à leurs cas.

En effet, les jeunes débutants qui ont obtenu un financement (FCP) pour l'installation ont eu des difficultés à rembourser le crédit (50% du financement) ; certains l'ont fait avec les revenus de leurs productions et d'autres en revendant les animaux acquis dans le cadre de ce financement. De plus, le fonds de roulement octroyé au jeune dans le cadre du financement, estimé en moyenne à 20% du coût des investissements, n'est pas suffisant pour lui permettre de conduire ses activités. Ces jeunes ont alors recours à d'autres types de crédits (crédits à rembourser en nature et ou en espèce) auprès de prêteurs privés du village ou de leur famille, pour assurer les charges opérationnelles de l'exploitation (intrants, main d'œuvre).

Pour la plupart, les cultures pluviales ne couvrent pas les besoins alimentaires de la famille ce qui oblige le jeune à trouver d'autres sources de financement pour couvrir ces charges. Au total son endettement (crédits, nourriture famille et autres) est plus important que les revenus issus de son exploitation. Le jeune n'arrive donc pas à constituer d'épargne pour lui permettre d'investir en développant d'autres activités dégageant de plus grosses marges et donc supporter les charges d'exploitation afin de réduire la part empruntée ; il n'arrive donc pas à dépasser la survie et à toujours avoir recours à la décapitalisation pour rembourser des emprunts qu'il avait justement contractés pour augmenter son capital productif.

Par exemple, un jeune a obtenu en mars 2022, un financement de 908 400 FCFA (crédit à rembourser en deux tranches de 452 200 FCFA avec les intérêts), avec les modalités de l'institution financière, ce jeune doit effectuer son premier remboursement en octobre 2022 (fin campagne cultures vivrières et début de la campagne cultures irriguées dans la zone), or à cette période, il ne dispose pas des revenus issus de la production agricole, il a été contraint de vendre les animaux de trait pour effectuer ce premier versement.

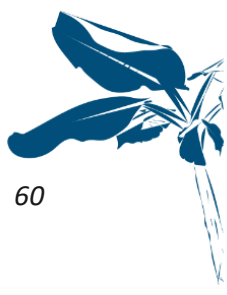


Cette étude montre que le crédit est octroyé en retard par rapport à la campagne de cultures irriguées qui débute en novembre et la période de remboursement du crédit n'est pas bien calée, car le crédit devrait être remboursé par les revenus issus de l'activité maraichère (récolte et vente en mars-avril). Malgré que les périodes indiquées pour l'octroi de financement aux jeunes soient inscrites dans les notes de pre-visite des jeunes transmises aux institutions financières par la CRA, le financement est dans la majorité des cas octroyé en retard par rapport aux périodes indiquées, pour cause des lenteurs dans les traitements des dossiers de la part des institutions financières (Ifs) mais aussi le fait que certains jeunes n'arrivent pas à mobiliser leurs apports personnels qu'ils doivent constituer et déposer au niveau des Ifs.

- Des jeunes expérimentés mais qui ont démarré la production surtout irriguée sans moyens conséquents (absence du soutien financier de la famille, retour d'exode sans épargne) pour prendre en charge les dépenses liées aux intrants.

Ces jeunes contractent des crédits dans leur village souvent à rembourser en nature. Leurs charges familiales ne leur permettent pas d'épargner, l'essentiel des revenus sert à l'achat des vivres pour la famille. Le FCP, comme pour le cas précédent, n'est pas adapté à leurs situations ; de ce fait, l'appui à l'installation ne leur a pas permis de dépasser la survie.

L'accès aux financements adaptés pour les jeunes reste le goulot d'étranglement pour une installation réussie du jeune, en effet selon les données du conseil de gestion à l'exploitation familiale pour mettre en valeur un hectare d'oignon et couvrir les charges opérationnelles sur quatre mois, il faut mobiliser entre 800 000 FCFA et 1 200 000 FCFA (soit un million de FCFA en moyenne) comme fonds de roulement. Même si les jeunes mettent en valeur des superficies relativement petites (0,25 à 0,5 ha), ils auront besoin de 250 000 et 500 000 FCFA pour assurer l'achat des intrants et la prise en charge de la main d'œuvre. Un jeune débutant a du mal à mobiliser cette somme pour rentabiliser l'investissement acquis à crédit afin d'assurer une production lui permettant de passer le seuil de survie et donc de pouvoir générer des revenus lui permettant de rembourser ses dettes et d'épargner pour de futurs investissements. Le FCP permet certes aux jeunes d'acquérir quelques équipements pour l'irrigation et le transport mais le fonds de roulement prévu dans le cadre de cette approche est insuffisant pour leur permettre de conduire convenablement ces cultures et d'éviter de contracter un autre crédit, qui le plus souvent est en défaveur du jeune et le place en situation de surendettement.



II.4.6 La trajectoire des jeunes filles formées et qui ont bénéficié du FCP

Tableau 23 : trajectoire des jeunes filles

Trajectoire de vie de la jeune fille	0-12 ans	13-15 ans	16-20 ans	21-25 ans
Dimension Cognitive	Elève au cours primaire (abandon école) et ou école coranique + apprentissage dans l'exploitation familiale	Aident les mamans à préparer à manger, participent aux activités (repiquage, récolte),	Apprentissage des tâches ménagères sur la vie en tant que femme /épouse	Vie au foyer, pratique des tâches ménagères en tant qu'épouse
Dimension Economique	Appui les mamans dans le petit commerce, participent aux activités telles que le repiquage, la récolte des produits agricoles au village, amènent le repas au champ			Pratique le petit commerce, AGR et l'emboche
Dimension Sociale	Vivent en famille	Apprentissage sur la vie dans la société	Apprentissage sur la vie au foyer	Mariage

Les jeunes femmes ont participé à la formation des jeunes agriculteurs, leur taux de participation à cette formation est de 15%. A la fin de la formation, comme les jeunes hommes, certaines jeunes ont bénéficié du FCP pour leur installation en agriculture.

Nous avons rencontré quatre jeunes femmes dans le cadre de cette étude, ces femmes étaient toutes célibataires au moment de la formation, à notre passage elles sont toutes mariées.

Par rapport à leur installation en agriculture, nous avons noté que ces jeunes femmes n'ont pas d'information sur la conduite des exploitations agricoles, en effet les financements ont été captés par un de leur parents (frères, pères ou époux).

Les jeunes femmes ne sont pas très actives dans les productions maraichères, si elles vont aux champs, le plus souvent c'est pour apporter le repas, un rôle reconnu par les jeunes hommes enquêtés, participer dans les activités de repiquages, de désherbage et de récolte, des activités demandeuses en main d'œuvre. Les jeunes femmes n'ont aucun pouvoir de décision sur le financement qui leur a été octroyé dans le cadre de ce projet.

Une enquête rapide effectuée lors d'une formation sur la transformation des produits agricoles au profit des jeunes femmes par la CRA/Tahoua, révèle que sur les 28 jeunes financées, 6 (soit 21,5%) participent à la mise en œuvre de l'activité de production irriguées pour laquelle un financement leur a été octroyé, tandis que les vingt-deux autres (78,5%) n'ont aucune connaissance de ce qui se fait dans l'exploitation familiale.

Nous avons noté une situation presque similaire pour les jeunes hommes non mariés non autonomes, bien qu'ils participent activement aux activités de l'exploitation familiale, mais n'ont que peu de connaissances sur le financement obtenu et son utilisation.

Cela pose la question de modalité de l'installation des jeunes femmes en agriculture dans un contexte socio-culturel où l'activité de production et l'accès au marché, surtout pour les



cultures irriguées, sont dominés par les hommes. Les jeunes rencontrées se voient plutôt s'orienter vers la transformation des produits agricoles et les activités domestiques génératrices de revenus qu'elles trouvent plus opportunes.

La situation de l'installation des jeunes femmes était prévisible, en effet selon un technicien de la CRA, « lors des prévisites on tient des assemblées villageoises avec les jeunes, les parents, les époux pour les jeunes femmes mariées ; lors de cette assemblée, on fait un rappel sur le financement à coût partagés (modalités, pièces à fournir et institutions financières partenaires), pour les visites, pour les jeunes femmes qui ne sont pas autonomes ou qui ne sont pas dans l'agriculture, ce sont les parents, masculins, ou les époux qui de fait sont ceux qui vont réellement travailler avec le matériel à acquérir) qui expriment le besoin en présence bien sûr de la jeune femme ». (entretien avec un technicien CRA Tahoua).

Lors des prévisites, les jeunes femmes prennent l'engagement qu'elles vont exploiter les lopins de terre mis à leur disposition par leurs parents avec le financement obtenu mais on s'aperçoit dans les faits que c'est plutôt les parents masculins qui bénéficient de ce financement.

II.4.7 Trajectoire de ceux qui ont abandonné

Ce sont les jeunes formés, qui ont bénéficié du financement à coût partagés pour leur installation en agriculture, mais après une à deux campagnes, ils ont abandonné la production

– Mongraphie 11 : Trajectoire d'une jeune femme

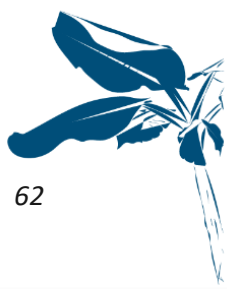
Agée de 35 ans, mariée sans enfants mais en charge de deux enfants de sa sœur, elle a le soutien de son époux pour les productions agricoles. Ce dernier vivait en côte d'Ivoire mais vit à présent au village pour cause de maladie. La jeune femme exploitait une partie de lopin de terre de sa maman. Elle a suivi la formation des jeunes agriculteurs en 2018-2019 et a bénéficié du financement à coût partagés (FCP) de 320 000 FCFA en 2020, elle a acquis un forage, un groupe motopompe, des tuyaux d'irrigation et 60 000 FCFA pour achat des intrants.

C'est avec la formation et le FCP que la jeune femme a débuté la production. En plus de ce FCP, elle a un appui financier de sa maman pour certaines charges liées à la production.

1^{ère} année de production : le crédit à hauteur de 160 000 FCFA a été remboursé en 2 tranches (chaque semestre), il restait quelques sacs d'oignon que la jeune femme a conservé et vendu à 120 000 FCFA et qui ont été dépensé « j'ai acheté une brebis pour la fête de tabaski, achat de vivres pour la famille et un matelas, quelques équipements de chambre »(entretien avec la jeune femme de Babaye).

2^{ième} année pas de production : la jeune femme perd sa maman qui la soutenait financièrement. « Avec le FCP, j'ai produit une campagne, depuis je n'ai plus produit les équipements, ce sont les frères de ma mère qui l'utilisent, les semences, la main d'œuvre, le carburant, je n'ai plus de soutien, mon mari aussi n'as pas de moyens et en plus il est souffrant » (entretien avec la jeune femme de Bagaye).

« Si je trouve des ressources je vais me relancer, j'ai des projets, pour les cultures pluviales cette campagne 2023, car elles demandent moins de ressources que les cultures irriguées, ce sont les enfants qui vont cultiver, je participe aussi. Maintenant c'est la pratique des tassa (Zai) sur les champs de cultures pluviales, ma mère était appuyée de son vivant par ses frères qui sont en exode » (entretien avec la jeune femme de Bagaye).



– Monographie 12 : Trajectoire d'un jeune homme

Agé de 34 ans, niveau primaire, marié à 1 femme et sans enfant, avec six personnes à charge. Le jeune homme pratiquait le maraichage depuis son enfance avec son papa. En 2003, il part en exode pour un an au Nigeria pour faire du petit commerce. De retour il devient apprenti tailleur dans son village durant deux ans. Par la suite, il part au Bénin pour un séjour de quatre ans où il exerçait comme tailleur.

De retour au village en 2009, il continue à exercer comme tailleur mais aussi il pratique l'agriculture et d'autres activités comme le crépissage avec son papa jusqu'en 2013.

En 2014, après son mariage, le jeune acquiert son autonomie et son activité principale de tailleur marchait bien, le jeune n'avait pas le projet de s'installer en agriculture à ce moment-là.

Ces dernières années, la couture ne lui procurait plus assez de revenu, il tente de se lancer dans l'agriculture Il a participé à la formation des jeunes en 2019 et, bénéficie un an plus tard d'un FCP de 366 000 FCFA. Avec ce financement, il a acquis une motopompe, un forage, des tuyaux et 73 000 FCFA en espèces pour l'achat des intrants. Les revenus issus de la couture servent aussi à financer la production, de plus le jeune a recours à d'autres emprunts pour l'achat des intrants, la prise en charge de la main d'œuvre et la location de la parcelle (foncier).

1^{ère} campagne de production irriguée 2020- 2021 : cette première campagne n'était pas bonne ; les emprunts pour l'achats des intrants ont été remboursés en nature. Le fonds de roulement était insuffisant. Donc à la récolte il a fallu consacrer une partie de la production à ces remboursements et puis rembourser la Banque mais la récolte n'a pas suffi et, conséquence, il demeure des impayés car : « on est obligé de rembourser d'abord les gens du village car eux ils observent la récolte » (entretien avec le jeune de Guidan Fako)

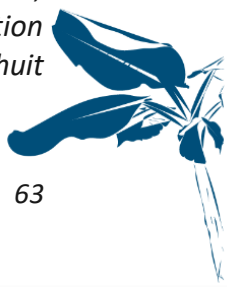
2^{ème} campagne de production irriguée 2022 : la production a été correcte mais avec beaucoup de frais réparations de la motopompe ;

3^{ème} campagne de production irriguée 2023 : pas de production par manque d'équipement (motopompe devenue vétuste), le jeune a installé des pépinières et a commencé même le repiquage mais avec la panne de la motopompe, il été contraint d'arrêter la culture : « le type de crédit n'est pas bon, à la récolte c'est une partie de la production qu'il faut donner à la place de l'argent emprunté (soit 6 000-7 000 FCFA le sac de 120 kg d'oignons qui peut être vendu à 15 000 FCFA et quand c'est conservé à plus de 30 000 FCFA), sauf ceux qui ont des parents ailleurs qui peuvent leur octroyer un prêt normal sinon c'est le type dominant » (entretien avec le jeune de Guidan Fako).

Pour ce jeune, en plus du manque de ressources la disponibilité du foncier au moment voulu pour bien planifier sa production est une contrainte pour son installation en agriculture. « Il faudrait repiquer l'oignon dès octobre pour avoir la première récolte qui vaut plus cher et rapporte plus mais personne n'enlèvera son mil assez tôt pour vous libérer de l'espace (entretien avec le jeune Guidan Fako) ».

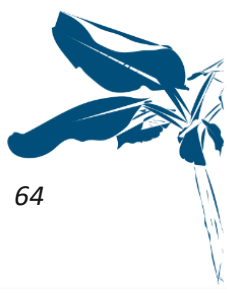
Au moment de la conduite de l'entretien avec les jeunes formés financés, nous n'avons trouvé sur place que deux jeunes qui ont abandonné la production irriguée.

Nous avons noté dans un village où onze jeunes débutant ont été formés et financés en 2019, seuls trois jeunes (27%) sont encore au village parmi lesquels un abandon, une installation précaire et un jeune non autonome dont les équipements ont été vendus par son père. Les huit



autres jeunes (73%) sont partis en exode en abandonnant la production pour laquelle ils avaient reçu un financement.

Dans ce village, la majorité des jeunes financés étaient des débutants en productions irriguées, comme pour le cas précédent des jeunes à installation précaire, ces jeunes ont difficilement remboursé le crédit (certains n'ont pas encore soldé leur dette). Ils se sont retrouvés sans fonds pour pouvoir continuer, programmer la campagne suivante, n'ayant pas pu épargner de quoi se relancer. En conséquence, ceux qui n'ont pas d'autres activités au village ont abandonné et sont repartis en exode dans l'espoir de trouver des moyens leur permettant de s'installer de nouveau dans de meilleures conditions. Parmi les deux jeunes restés au village, l'un exerce une autre activité de tailleur et la seconde est une femme mariée.



III. DISCUSSION ET ENSEIGNEMENT POUR L'ACTION

L'étude nous montre que les jeunes ne sont pas tous les mêmes. Chacun a sa propre singularité et cette diversité de profils jeunes se manifeste notamment en regard de leurs trajectoires et de leur maturité d'installation en agriculture.

En effet, l'analyse des résultats d'installation des jeunes en agriculture, après avoir participé à la formation et bénéficié du FCP, a fait ressortir, pour les jeunes hommes, trois types selon l'issue de l'installation : réussite, mitigé et abandon, ainsi qu'un quatrième type regroupant les jeunes femmes. De ce fait l'accompagnement de jeunes devrait prendre en compte la particularité de ces jeunes.

Par rapport au financement à coût partagés et l'accompagnement post financement

Pour rappel, le financement à coût partagés a été mis en place pour apporter un appui à l'installation des jeunes issus des sites de formation leur permettant d'avoir accès au crédit – investissement et fonctionnement- tout en diminuant la part d'autofinancement exigé par la banque grâce à une subvention du projet de 45% du montant total du projet de jeune.

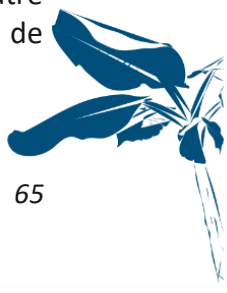
➤ **Jeunes autonomes et installation réussie en agriculture :**

Il apparait que pour les jeunes installés dans l'agriculture et qui disposent de ressources pour financer leurs activités de production maraichère bien avant la formation des jeunes agriculteurs et le financement à coût partagés, les équipements et le fonds de roulement acquis dans le cadre du FCP ont donné **un coup de pouce efficace à ces jeunes dans la conduite de leurs exploitations agricoles**. Le financement leur a permis de se doter de nouveaux équipements d'irrigation et de moyens de transport, ce qui a contribué pour certains à augmenter les superficies exploitées et à terme de réduire leur recours aux emprunts. Ils ont pu rembourser leur prêt avec les revenus de l'activité agricole.

Enseignements tirés : ces jeunes expriment désormais plus un besoin de trésorerie sous forme de crédit campagne à cycle court pour financer la campagne de production : achat d'intrants et frais de main d'œuvre.

En termes d'accompagnement, il ressort une plus grande demande en éducation financière et en formations thématiques en lien avec les activités secondaires développées par les jeunes, comme l'élevage ou la petite mécanique. Des contraintes ont été identifiées qui affectent l'efficacité du FCP, il s'agit entre autres :

- De la mise à disposition des fonds : le financement ne vient pas à temps voulu par rapport aux besoins de la saison,
- Du temps investi et des couts : les jeunes doivent effectuer beaucoup de déplacements jusqu'aux IF ;
- Les échéanciers semestriels qui ne tiennent pas compte des spécificités du cycle agricole et en particulier des périodes où les jeunes disposent des ressources financières (période de vente de production à un prix rémunérateur) ;
- De l'insuffisance d'information des jeunes par rapport aux modalités de remboursement de crédit et de l'impact du taux d'intérêt ;
- Du manque de trésorerie : un fonds de roulement insuffisant ne permet pas l'utilisation optimale des investissements et pour y pallier il faut chercher un autre crédit souvent onéreux, au village et qui place le jeune en situation de surendettement ;



- Des surfacturations des équipements par les commerçants qui ne sont pas visibles lors de l'achat, le commerçant étant directement payé par l'IF, mais qui apparaissent lors des remboursements ;
- Des conditionnalités imposées par certaines IF, notamment, d'être en groupement, ce qui rend difficile la mobilisation des quote-parts de chaque jeune, et fait planer le risque de caution solidaire en cas d'impayé.
- **Jeunes autonomes et installation mitigée en agriculture ;**

Les jeunes de ce type/ groupe sont impliqués dans des activités de production agricole avec peu de ressources financières préalables. Ils ont recours aux emprunts et au salariat agricole pour financer leur exploitation ce qui les fragilise. L'appui à l'installation sous forme de financement à coût partagés ne leur a pas permis de dégager assez de marge afin d'épargner ou même d'avoir assez de trésorerie pour commencer la saison suivante. Les revenus de la production agricole seuls n'ont pas suffi à rembourser le crédit pris à l'institution financière dans le cadre du financement à coût partagés et le jeune a dû compléter en décapitalisant avec la vente de bétail. L'essentiel des revenus agricoles est destiné à l'achat des vivres et aux dépenses familiales (santé,).

Enseignements tirés : pour ce type/ groupe, un second financement, plus orienté vers la couverture de besoins de trésorerie au moment opportun, leur permettrait de se relever de leur situation et à ne pas avoir à décapitaliser.

➤ **Jeunes autonomes qui ont abandonné l'agriculture**

Ce type de jeunes a juste débuté la production maraîchère en tant que chefs d'exploitations autonomes après la formation et l'obtention du financement à coût partagés. Leur niveau de production étant faible, ils ont difficilement remboursé le crédit et n'ont pu constituer d'épargne pour renouveler les équipements d'irrigation. De plus ces jeunes manquent aussi d'appui financier pour répondre à leurs besoins de trésorerie, même sous forme de prêt de campagne au village, pour financer leur production.

Enseignements tirés : pour ce type, le financement devrait être une subvention à 100% accompagné d'un mécanisme de suivi post-financement dans la durée de l'exploitation du jeune. Cela permettrait à ces jeunes débutants de pouvoir dégager assez de marge pour non seulement prendre en charge sa famille mais aussi réinvestir dans la production la campagne suivante au lieu d'avoir à abandonner une fois son crédit remboursé.

➤ **Le cas des jeunes femmes**

Bien qu'elles aient participé à la formation des jeunes agriculteurs et demandé et obtenu un financement pour installation en agriculture, dans réalité des faits on observe que ce financement a été capté par leurs parents masculins.

Par rapport à leur participation à la formation des jeunes de l'avis des jeunes femmes enquêtées, elles ont été inscrites par les parents dans les sites de formation car les jeunes hommes dans ces familles n'étaient pas disponibles et pour ne pas raté les opportunités de financement étant donné que les jeunes de 2 sexes peuvent participer, les parents ont saisi cette opportunité pour inscrire les jeunes femmes.

Pour le financement, les jeunes femmes enquêtées ont exprimé beaucoup plus d'autres activités domestiques génératrices de revenus qu'elles trouvent plus opportunes telle que la transformation des produits agricoles.



Enseignements tirés : Pour les jeunes femmes sans toutefois les exclure de ce type de projet, il y'a lieu qu'en même d'étudier en profondeur les aspirations réelles de ces jeunes femmes, leurs projets de vie et cela en tenant compte de l'accompagnement possible de leurs parents car les réalités socio-culturelles font en sorte que les jeunes femmes sont sous la responsabilité de leurs parents.

➤ **Du rôle de l'exode dans la constitution de l'épargne et l'installation des jeunes en agriculture**

L'exode est assez pratiqué par les jeunes de la région de Tahoua, l'activité formation des jeunes et l'appui à leur installation a été mise en œuvre pour contribuer à la réduction de l'exode.

La majorité des jeunes enquêtés (32 jeunes sur 48, soit 67%) sont partis en exode dans leur parcours de vie. Parmi eux ceux qui pratiquent l'exode saisonnier (20 jeunes sur 32 soit 63%) et ceux qui partent en exode pour plusieurs années (12 jeunes sur 32 soit 37%). Ils ont pour la plupart les mêmes objectifs, accroître les revenus pour satisfaire les besoins de la famille, constituer de l'épargne pour pouvoir investir dans les productions irriguées particulièrement pour la production d'oignon. Les jeunes qui arrivent à épargner achètent des équipements d'irrigation et le foncier, constituent des réserves de carburant, et achètent aussi des animaux et des moulins ; tout ceci afin de faciliter leur installation une fois de retour au village.

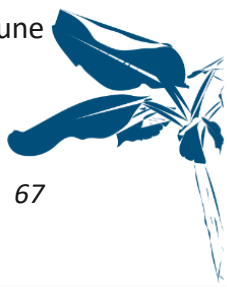
La majorité des jeunes autonomes qui ont réussi leur installation en agriculture (13 jeunes sur 17) ont débuté les productions irriguées avec l'épargne issu de l'exode. 4 jeunes sur 17 ont été en exode mais n'ont pas pu épargner pour cause principale les activités menées (petit commerce des articles, ventre d'eau avec les pousse-pouces) dans les pays de destinations ne permettaient aux jeunes de dépasser le seuil de leur prise en charge, contributions à l'entretien de la famille restée au village. Ces jeunes de retour au pays ont eu un soutien financier/équipements d'irrigation des parents et ou amis pour se lancer dans la production.

➤ **Les pistes d'action : Quoi faire pour améliorer ce type de projet d'appui à l'installation ?**

Suite à cette étude nous comprenons que le seul critère âge (18-35 ans) n'est pas suffisant pour définir un programme de formation professionnelle et d'installation des jeunes en agriculture. Les jeunes ont des parcours de vie, qui influent beaucoup sur leur installation en agriculture. La compréhension de ces parcours de vie de jeune est indispensable. De même que la responsabilité du jeune, nous avons des jeunes autonomes chefs d'exploitations, des jeunes sous responsabilité des parents, ces jeunes n'ont pas les mêmes opportunités. Les jeunes développent des systèmes d'activité pour faire vivre leurs exploitations et ont les mêmes projets de vie.

De ce faite, les projets d'appui à l'installation des jeunes doivent en amont travailler à la compréhension du contexte d'installation des jeunes, de leurs parcours de vie, de leurs systèmes d'activités pour prendre en compte la singularité des types/groupe de jeunes hommes et femmes pour un appui adapté (financement, accompagnement) à l'installation des jeunes, il s'agit de conduire de diagnostic des jeunes en amont de projet de formation et d'installation des jeunes.

D'autre part, un système d'accompagnement (ressources humaines et matériels) selon les types de jeunes est à définir dans les projets de formation et d'installation pour une installation durable des jeunes formés.



REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua, rapport annuel 2023.

Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua Rapport final de la formation des jeunes agriculteurs et agricultrices pour la campagne d'hivernage 2021 (juillet-décembre 2021) <https://reca-niger.org/spip.php?article1675>.

Chambre Régionale d'Agriculture de Tahoua, Rapport final de la formation des jeunes agriculteurs et agricultrices pour la campagne sèche froide 2020-2021. <https://reca-niger.org/spip.php?article1601>.

Comité Interministériel de Pilotage de la Stratégie de Développement Rural Secrétariat Exécutif ; Le Zonage Agro-écologique du NIGER, pp-12.

Commission de la CEDEAO (2019). Département Agriculture, Environnement et Ressources en Eau, Stratégie d'appui à l'employabilité des jeunes dans le secteur agro-sylvo-pastoral et halieutique dans une perspective de lutte contre l'exode rural et contre l'émigration incontrôlée dans l'espace CEDEAO, pp-37.

Haut-commissariat à l'initiative 3N. (2016). Faisabilité du projet d'appui au développement d'activités rurales et de financement de filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua, rapport définitif.

Institut national de la statistique du Niger, tableau de bord social 2021, pp-82.

Institut national de la statistique, Recensement général de la population et de l'habitat 2012, état et structure de la population du Niger en 2012, pp-88.

Institut national de la statistique, Rapport d'enquête Régionale Intégrée sur l'Emploi et le Secteur Informel, 2017. <http://www.uemoa.int/fr/rapport-final-regional-enquete-regionale-integree-sur-l-emploi-et-le-secteur-informel-eri-esi-2017>.

Inter-réseaux Développement rural (Revue, Grain de sel n° 71 juillet-décembre 2015). Former les jeunes ruraux : les conditions d'une insertion réussie, pp. 24-25. inter-reseaux.org/wp-content/uploads/gds71_complet.pdf.

Ministère de l'Entreprenariat des jeunes, Stratégie nationale de promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au Niger 2020-2029, pp-64.

Ministère du Plan, Plan de Développement Economique et Social 2017-2021.

PATAT, C., Doligez, F. et Golstein, G. (2018). Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique, IRAM, pp-110.

Union Africaine : Charte Africaine de la jeunesse, Adoptée par la septième session ordinaire de la conférence tenue le 2 juillet 2006 à Banjul (Gambie).

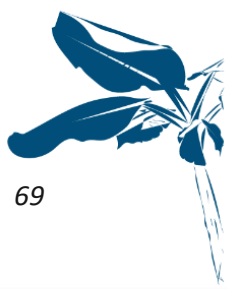
Wampfler, B. (2014). Rôles de la formation professionnelle agricole pour répondre aux défis des différentes formes d'agriculture en Afrique : Enjeux et dispositifs d'accompagnement de l'insertion des jeunes dans les agricultures familiales, Séminaire International IRC SupAgro Montpellier, pp-42.

Wampfler, B. et Bergès, L. (2017). Comprendre le processus d'installation des jeunes en agriculture pour mieux l'accompagner Grille d'analyse et premiers résultats," Notes



Techniques N°. 27. Agence Française de Développement (AFD), 5 rue Roland Barthes, 75598 Paris cedex 12, France, pp. 88.

Wampfler, B. et Bergès, L. (2017). Emploi des jeunes en Afrique continentale : [Synthèse du deuxième jour de la conférence], Conférence sur l'emploi de demain en Afrique continentale : quelle opportunité pour les jeunes ruraux ? Agence Française de Développement (AFD). FRA., Paris, France, pp. 25. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01607145>.



ANNEXE 1 : GUIDE D'ENTRETIEN

Guide d'entretien semi-directif avec les jeunes formés et ayant accédé au financement pour l'installation**Enquête qualitative****1. Présentation du jeune**

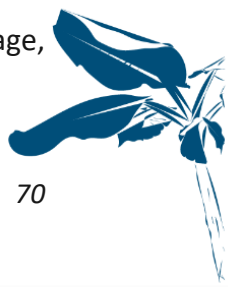
- ✓ Nom
- ✓ L'âge
- ✓ Numéro de téléphone.....
- ✓ Niveau de scolarité
- ✓ Situation matrimoniale.....
- ✓ Nombre d'enfant.....
- ✓ Nombre de personne en charge
- ✓ Position dans la famille (ainé, cadet) et rôle (contribution/participation aux activités à l'entretien de la famille)

2. Parcours du jeune (Trajectoire de vie)

- ✓ Quel est le parcours du jeune? la trajectoire du jeune, son histoire (L'hypothèse est ici que toutes les étapes de la trajectoire antérieure du jeune peuvent lui avoir apporté des éléments qu'il va valoriser lors de son installation : du capital, des compétences, des relations ou réseaux, une ouverture d'esprit, ... C'est donc tout cela qu'il faut essayer de comprendre ici)
- ✓ Comment se fait votre choix sur l'agriculture (motivation) ?
- ✓ Quel sont les systèmes d'activités du jeune? Qu'est que le jeune a comme activité? Comment il le fait avec qui?

3. Installation du jeune avec la création des activités agricoles

- ✓ Depuis quand vous avez obtenus le financement ?
- ✓ Quel type d'exploitation (autonome ou pas, ou en partie) ?
- ✓ Quelle Interrelation entre le jeune et la famille (jeune indépendant ? sous responsabilité du chef de famille ? utilisation des matériels acquis ? le partage des connaissances ? Aide ?
- ✓ Comment le jeune a accédé au foncier pour son installation ? superficie ? type de terrain (bas fond, dunaire) ? Cet accès au foncier est-il durable (ou bien précaire : une année et incertitude ensuite) ? Quel a été le cout de cet accès ?
- ✓ Comment se fait la sécurisation foncière, le coût et la démarche ?
- ✓ Comment le jeune accède au financement pour (achats intrants), la dernière année agricole ?
(Cela permettra d'avoir des éléments précis, en reconstituant le calendrier d'activités, puis le calendrier de trésorerie sur une année agricole, ce qui permet ensuite de comprendre de nombreux autres éléments : les liens entre les différentes activités, entre les différentes sources de revenus, les liens avec les différentes dépenses (agricoles, mais aussi familiales), les moyens mobilisés pour faire face aux imprévus (santé par exemple). Dans le calendrier des dépenses, ne pas oublier non plus les dépenses sociales qui concrétisent l'intégration du jeune dans sa famille et sa communauté).
- ✓ quels sont les systèmes d'activités du jeune avec l'installation (cultures, élevage, commerce, etc.) et comment ça fonctionnent ?



- ✓ Comment le jeune gère son exploitation ?
- ✓ Quel accompagnement reçoit le jeune de sa famille ?
- ✓ L'accès au foncier, à l'équipement, à des formes d'aide en travail, ... peuvent dépendre de la famille et/ou de la communauté.
- ✓ Quelle appréciation du jeune par rapport à la rentabilité de ces activités ?
- ✓ Comment le jeune accède au marché ?
- ✓ Comment il accède aux services conseils ?
- ✓ Les difficultés rencontrées, les solutions expérimentées ?
- ✓ Quels seraient ces besoins en formation/conseils ?
- ✓ Quelle compétence, le jeune valorise de la formation reçue sur les sites de formation ?

4. Insertion socio-professionnelle

- ✓ Comment les jeunes s'organisent? Pour porter, débattre de leurs préoccupations, pour apporter leurs contributions dans les échanges à différents niveaux (village, commune par exemple), pour écouler leurs produits, leurs accéder aux intrants?
- ✓ Comment les jeunes formés s'insèrent-ils dans les organisations existantes soit organisations professionnelles agricoles,
- ✓
- ✓ Comment le jeune s'insère dans les organisations professionnelles (op)? Quelle place le jeune occupe dans ces organisations? Quels rôles ils jouent? Qu'est-ce cela les apportent dans leurs activités? Quelles difficultés rencontre-t-il dans cette insertion ;
- ✓ soit organisations plus ou moins informelles, de type plutôt social mais pouvant déboucher aussi sur de l'entraide en terme de travail, au niveau local

5. Insertion sociale

- ✓ la place du jeune dans sa famille / dans sa communauté : est ce que le fait de s'installer en agriculture, de travailler, a changé le regard de sa famille/ de sa communauté sur lui ? Est-ce que des membres de sa famille / de sa communauté sont venus lui demander des conseils en lien avec sa formation ?
- ✓ Comment perçoit-il sa place dans la société ?
- ✓ Quel accompagnement de la famille ? Soutien moral, conseils, protection et mise en relation (avec d'autres acteurs) ?
- ✓ Quelle relation avec la communauté ?

Entretien avec un responsable de la famille du jeune

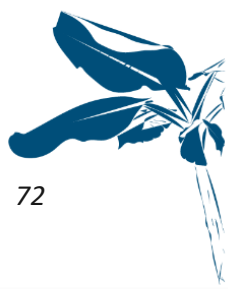
- ✓ Quelle vision par rapport aux métiers d'Agriculteurs;



6. Perception des jeunes

Perception de la formation par le jeune :

- Qu'a-t-il appris et comment valorise-t-il aujourd'hui ce qu'il a appris
- Qu'est ce qui lui a manqué dans la formation ?
- Y a-t-il besoin de recyclages sur certains points ?
- Que pense-t-il de l'accompagnement après la formation ?
- A-t-il trouvé, après son installation et la fin de l'accompagnement, un relai de conseil-formation dans les services agricoles de sa zone ?
- Dispense-t-il lui-même maintenant des connaissances acquises pendant la formation ? A qui ?
- Quels sont aujourd'hui ses besoins en matière de conseil/formation ?
- Comment le jeune agriculteur voit-il son métier d'agriculteur ? Quelle est sa vision de l'avenir ?
- Quel projet a-t-il (agricole, économique, social) ? Ces perceptions ont-elles évolué par rapport au moment où il est entré en formation ?



ANNEXE 2 : PHOTO TERRAIN

Photo 1 : conduite de l'entretien avec un jeune de Tahoua



Photo 2 : entretien avec une jeune de Bagaye



Photo 3 : photo de famille avec un jeune et un animateur endogène au niveau de l'aire de collecte de Ousla

